

ST - JUSTIN

VENDREDI.
31 AOÛT 1945.VOL. XXIV.
No 44.Rédigé en
collaboration.

L'Echo de Saint-Justin

W.-H. Gagné & Fils, Éditeurs-Propriétaires.

—●—

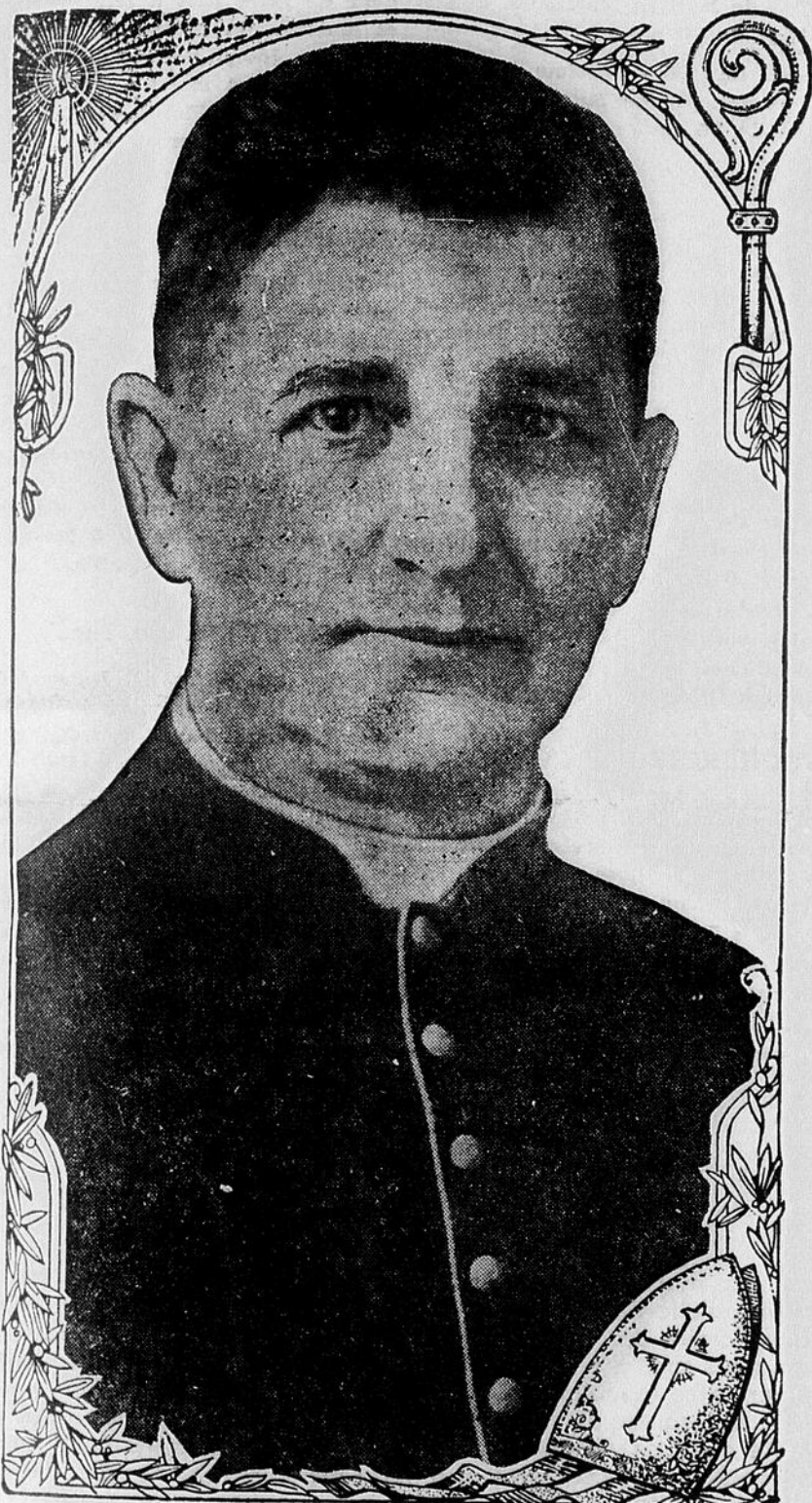
Journal Hebdomadaire.

Abonnement :

Canada - \$1.50
E.-Unis - \$2.00Rédaction et
administration:
Saint-Justin,
cté Mask.

Sur la tombe de S. Exc. Mgr Comtois

Les catholiques du diocèse des Trois-Rivières viennent d'être jetés dans la consternation par la mort subite de leur chef spirituel. En effet, Mgr Alfred-Odilon Comtois est décédé presque subitement dimanche soir, au Lac Vert, à St-Mathieu où il s'était rendu pour visiter un camp de Guides. Il était âgé de 69 ans.



C'est aux Trois-Rivières que naquit celui qui devait devenir le quatrième évêque du diocèse. Le 5 mars 1876 Monsieur et Madame Odilon Comtois, marchand de chaussures, annonçaient la naissance d'un fils. Son éducation et son instruction se poursuivent dans sa ville natale. Il fréquente l'école pour le cours élémentaire, le séminaire pour le classique et la théologie.

Mgr Blais, évêque de Rimouski, lui conférait le sacerdoce, à Québec, le 25 septembre 1898, en même temps qu'à M. l'abbé T. Giroux, qui fut supérieur du Séminaire des Trois-Rivières (1931-1934).

Le futur Monseigneur Comtois avait eu la douleur de perdre son vénéré père le jour même de son ordination. Étudiant à Rome (1898-1900), l'abbé Comtois en revenait porteur de deux parchemins, celui de licencié en philosophie et celui de docteur en théologie.

Professeur au Séminaire des Trois-Rivières (1900-1912), en même temps aumônier du Précieux-Sang (1904-1906); directeur du Grand Séminaire (1912-1916). Aumônier du monastère des Ursulines des Trois-Rivières (1916-1920). Principal de l'École normale des Trois-Rivières (1920-1926). Chanoine titulaire de la cathédrale en 1924. Le 26 février 1926, Rome accordait au vénérable Mgr Cloutier un auxiliaire et désignait à ce poste élevé l'élé de son cœur, "l'homme de notre choix", ainsi que le vieil évêque l'annonçait au clergé et aux fidèles de son diocèse. Préconisé évêque titulaire de Barca, en Afrique, et auxiliaire des Trois-Rivières, M. le chanoine Comtois fut sacré sous ce titre, par Mgr Cloutier lui-même, le 28 juillet 1926. Les évêques coconsécra-

(suite en page 8)

— d'Un Echo à l'Autre —

(PAR JUSTIN)

Napoléon a fusillé ses plus grands généraux. La France vient de condamner son plus fidèle serviteur, le vieillard Pétain.

* * *

La condamnation du maréchal l'a fait grandir dans notre estime pour lui.

* * *

Il y a de ces accusations qu'enno-blissent l'homme.

* * *

Des épaules en flocons et des ventres en tonneaux: signe extérieur de gens ayant plus mangé que travaillé, plus à la table du banquet qu'à l'atelier de travail.

* * *

La Brasserie Molson donne d'excellents conseils aux joueurs de balle-au-camp. Mais, indirectement, c'est toujours en vue de la bouteille.

* * *

Les Canadiens français souffrent de trois grands péchés capitaux: la "chanpélure", la "volure" et la créature.

* * *

La dernière livraison de notre journal comporte plusieurs chroniques locales. Il y a encore des paroisses qui manquent à l'appel.

* * *

Nos Canadiens français de Louiseville doivent conserver leur position économique. Déjà l'étranger à la ville et à la nation envahit notre chef-lieu.

* * *

Le droit de vivre est incontestable.

* * *

Ce qu'il y a de plus sensible au cœur de l'homme, c'est de voir son honneur chiffonné.

* * *

La pluie de dimanche dernier a évité bien des humiliations... sportives. Car la Ligue Rurale ne fonctionne qu'au beau temps.

* * *

Justin n'entend pas dans sa chronique servir à la jeunesse des poncifs sucrés. Les demi-mesures, comme les demi-vérités, ne produisent que des effets proportionnés.

* * *

Pourquoi les Japonais veulent-ils prolonger la guerre; — S'attendent-ils de découvrir sous peu le secret de la bombe atomique?

* * *

Heureux celui qui adopte pour devise la suivante: "Bien faire et laisser braire".

* * *

C'est la seule qui puisse vous mettre à l'abri des commérages et bavardages

* * *

Le retour à l'heure solaire est une question fort discutable. L'heure avancée ou l'heure solaire, peu m'importe, pourvu qu'elle soit UNIFORME.

LISEZ

ET FAITES

LIRE

VOTRE JOURNAL

EN VRAC...

(Par Paul-N. Vanasse, avocat)

La mort subite de Mgr Comtois laisse un grand vide; une grande tristesse, aussi; mais ses ouailles savent qu'il est en paradis, où il n'y a plus de souffrances, plus d'épreuves, et surtout, plus d'injustice...

Les sportifs pourront jouir, cet automne, d'une quantité raisonnable de cartouches. A partir du 31 août, les restrictions sur les armes légères et les munitions sont levées. Les canards n'ont qu'à bien se tenir!

— Proprement dirigé, le sport développe le caractère et fait l'enfant courageux, le perdant généreux, et le vainqueur gracieux. Ce n'est donc pas le côté physique du sport qui compte le plus, mais le côté moral: Bien compris, le sport occupe l'homme tout entier, et, tandis qu'il perfectionne le corps, il fait aussi de l'esprit un instrument plus raffiné pour la recherche et la communication de la vérité. Il aide l'homme à atteindre la fin à laquelle toutes les autres sont subordonnées: le service et la louange du Créateur."

Il est heureux que les sports, sous plusieurs formes, soient en grand honneur, dans le comté de Maskinongé. L'oeuvre des terrains de jeux de Louiseville, en particulier, vient de clore une saison trop courte, mais magnifiquement bien remplie.

L'Ecole Sociale Populaire a publié dans sa brochure mensuelle un manifeste résumant les revendications actuelles des travailleurs catholiques. Ils exposaient avec dignité, mais non sans hardiesse, les réformes qui leur paraissent s'imposer actuellement sur le terrain économique, social, moral et même politique pour le bien-être de la classe ouvrière.

Les patrons catholiques, de leur côté ne sont pas restés inactifs. Ils ont, eux aussi, étudié la situation dans un esprit de collaboration et de justice sociale. Et ils viennent de communiquer sous le titre de Plan commun, les grandes lignes d'une réforme de l'entreprise telle qu'ils la conçoivent et espèrent pouvoir la réaliser avec l'appui des travailleurs pour l'établissement d'un ordre meilleur. L'Ecole Sociale Populaire publie ce nouveau document qui intéressera vivement les industriels et les ouvriers et tous ceux que préoccupent les relations entre le capital et le travail.

L'ouvrier semble bien déterminé à exiger un salaire proportionné à son travail. Il l'obtiendra, à coup sûr.

Les taxes ne peuvent rester au niveau où elles sont en ce moment, déclare notre grand argentier. Cependant, il ne faut pas toutefois s'attendre à des réductions sensationnelles. Vous seriez déçus. Après l'espoir, rien de salubre comme une bonne douche froide.

De source gouvernementale, nous apprenons que des compagnies d'assurances vont se lancer dans la construction de maisons. Quelques difficultés restent à surmonter, mais le projet est mûr. Ces compagnies d'assurances sont actuellement en pourparlers avec les maires des principales villes canadiennes. Espérons que notre ville vienne, elle aussi, à bénéficier de ces initiatives nouvelles.

La conscription, en temps de paix, plaira à ceux qui ont l'esprit militaire, mais elle ne plaira certainement pas aux parents du Québec. Ceux-ci savent bien que le manque d'entraînement militaire n'a jamais arrêté de guerres. Naturellement, le service militaire permanent ne les empêchera pas plus. D'autre part, ce dernier système a un avantage évident: Nous serions prêts...

Le Colonel Barnes, devant l'association des chefs de police du Canada, a affirmé qu'un policier pour chaque 500 personnes, est nécessaire à l'efficacité de l'ordre. On devrait bien l'inviter à passer une fin de semaine en notre ville. Il décorerait notre unique constable.

Je tiens à signaler l'énorme succès de la kermesse de St-Barthélemy. Certes, les personnes dévouées ne manquent pas dans cette paroisse. Mais, si je ne m'abuse, je crois qu'il est rare de trouver une paroisse où il y ait un aussi bon esprit d'entente, une union aussi bien réglée. Cela expliquerait que St-Barthélemy n'a jamais tiré d'arrière. C'est extrêmement significatif!

Il n'y a guère longtemps que la guerre est finie. Cependant, le chômage règne déjà dans la ville de Québec. Ce qui nécessite déjà des démarches d'urgence. Pendant ce temps, en Ontario, les manufactures fonctionnent à plein rendement. Baptiste n'est jamais bien chanceux, même s'il paye bien, en temps de guerre.

Louis Bruchiss, expert en armements aériens, est d'avis que la construction des villes souterraines est la seule défense possible contre la bombe atomique.

(à suivre en page cinq)

L'ECHO DE SAINT-JUSTIN

JOURNAL HEBDOMADAIRE

W.-H. GAGNÉ & FILS

Editeurs-Propriétaires,

St-Justin, Qué. — Tél. 21

Le prix de l'abonnement est de \$1.50 par année pour le Canada et \$2.00 pour les Etats-Unis. — Toute année commencée est due en entier.

Conformément à la tradition et dans l'intérêt d'une juste liberté, il est entendu que les articles de l'Echo sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs.

Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on voudra bien s'adresser à nos bureaux.

La Cueillette LEMIRE

Tranche No 82.

1885, 5 OCTOBRE, NICOLET

ZACHARIE

PEPIN, Louise.

ISSUS: ZACHARIE, b 11 nov. 1886, à Nicolet; m 28 fév. 1908, à Mathilda Champagne, à Ste-Elisabeth, Man.

AMEDEE, b 28 mars 1887, à Pepperell, Mass.; m 7 janv. 1912, à Florence Turcotte, à Viscount, Sask.

MARIE-LOUISE, b 5 juillet 1889; s 18 mars 1890.

NESTOR, b 1 avril 1891, à Nicolet; m 4 oct. 1915, à Marianna Roy, à St-Jean-Baptiste, Man.

CLERINA, b 27 mai 1892, à Nicolet; m 9 avril 1913, à Alfred Delorme à Mullary, Sask.

JOSEPH, b 20 et s 22 juin 1893, à Nicolet.

FLORIDA, b 3 mai 1894, à Nicolet; Sr M.-Léonille, des SS. NN. de Jésus et de Marie, entrée le 5 juillet 1913. Inst. Collégial St-Joseph. St-Boniface, Man.

ALBINI, b 27 oct. 1895, à La Baie; m 5 juin 1931, à Hélène Dupont, à St-Lazare, Manitoba.

AMANDA, b 13 janv. 1895, à La Baie; m 3 mars 1931; à Henri Dupont, Letellier, Man.

ANNA, b 2 avril et s 15 juillet 1898, à La Baie du Febvre, P. Q.

BEATRICE, b 23 déc. 1899, à Letellier Man., m 23 avril 1918, à Hervey Brockway, à Letellier, Man.

1907, 14 OCTOBRE, SHERRINGTON, CO. NAPIERVILLE

TELESPHORE, b et décédé en 1904, à Manchester, N.-H.

ZENOPHILE Lemire

Luc et Odine Lancôt

GREGOIRE, Octavie

(Emilie-Odile)

ISSUS et baptisés à Saint-Michel, Co. Napierville:

THEODORE, b 2 déc. 1909;

SIMONNE, b 20 oct. 1913;

GREGOIRE, b 8 déc. 1916;

RAOUL, b 30 avril 1919;

MOISE, b 17 juillet 1915; décédé le 27 juin 1941, St-Michel

La Lignée: Zénophile

Adresse St-Michel Co. Napierville.

Luc et Emilie-Odile Lancôt

Pierre et Catherine Bourdeau

Ls-Jean-Bte et M.-Angélique Bétournay

Louis et Catherine Duchesne.

1808, 4 JUILLET, SAINT-ROCH DE L'ACHIGAN.

V. SALOMON Lemire

Joachim et M.-Anne Ritchot.

GAREAU, Judith (Thomas)

ISSUS: JOACHIM, b m 6 oct. 1834, à M.-Anne Tellier.

NARCISSE, b m 11 fév. 1833, à Félicité Allaire.

THOMAS, b 12 mai 1817;

THARSILE, b 10 m 15 août 1848, à Jos Rinfred dit Malouin;

20 m 17 sept. 1872, à Albert Chaussé, à St-Roch.

MARCELINE, b 13 mars 1821;

ELMIRE, b 24 mars 1823;

ELEONORE, b 31 juillet 1825; s 19 mars 1827.

EUGENE, b 26 juin 1827;

HERMENEGILDE (fille), b 9 sept. 1829;

ALBERT, b m 23 oct. 1849, à Elmire Lemyre.

Il me fait plaisir d'annoncer à tous mes clients et amis que depuis le 1er mai, j'occupe ma place d'affaires au numéro 8 de la rue St-Aimé. J'ai en magasin tous les accessoires électriques.

Une visite est sollicitée.

J.-Oscar Pâquet

Contracteur Electricien Licencié

8 rue St-Aimé

Tél.: 144 — — LOUISEVILLE, Qué.

Causerie du docteur

L'ENERGIE DE L'ATOME

Conférence du Dr J.-E. Gendreau sur la bombe atomique — Assistance très nombreuse — La mort est à nos portes; sera-ce le suicide ou l'apothéose de l'humanité? — La part des frères Labine, deux Canadiens français

Malgré une chaleur suffocante, l'auditorium du Plateau était rempli à pleine capacité par la foule massée jusque dans le vestibule. Sur le perron, beaucoup d'autres personnes attendaient leur tour pour remplacer ceux que la chaleur faisait sortir de la salle ou du balcon de l'arrière.

C'est dire que la conférence du Dr J.-Ernest Gendreau, directeur de l'Institut du radium de l'Université de Montréal, a été bien accueillie du public montréalais.

Le Dr Gendreau a parlé de la récente découverte qui a conduit à l'utilisation de la bombe atomique: la découverte de l'énergie de l'atome.

Le conférencier a dit que l'utilisation de l'énergie peut nous apporter le bonheur, même un paradis sur terre, mais à condition que l'homme s'en serve à d'autres fins que celles de destruction. Le Dr Gendreau a dit aussi qu'il est à prévoir que n'importe quel peuple peut trouver le principe de la bombe atomique d'ici quelques années. Alors ce sera le combat de la bombe. Et s'il arrive des malheurs, ce ne sera pas la science qui sera en défaut, mais la responsabilité en retombera sur l'homme qui l'aura mal utilisée.

Le Dr Gendreau a également dit la part des Canadiens français dans la découverte de la bombe. La plus importante, en ce domaine, est la découverte de gisements de pechblend, contenant des sels doubles de radium et d'uranium sur le Grand lac de l'Ours, dans le nord canadien. Cette découverte est due aux frères Labine, explorateurs de mérite.

Depuis cinquante ans, a dit le conférencier, le monde a marqué de surprise en surprise. On s'est rendu compte tout d'abord de l'existence d'un monde atomique. La matière était formée de particules infiniment petites qui se rencontrent par milliards dans les poussières. Ces particules par la suite se sont révélées sous forme d'univers. Chaque particule était un monde avec système planétaire où des "corps" tournant autour d'un noyau, lui-même d'une vitesse vertigineuse. Le système planétaire de l'atome est en tout point comparable au système solaire: d'infimes particules gravitantes (électrons — masse d'énergie) tournant autour d'un centre (noyau) semblable à un soleil.

Mais un phénomène fut alors découvert qui bouleversa toutes nos idées scientifiques et philosophiques: cette découverte allait donner naissance au fameux postulat que la matière n'est que de l'énergie. L'atome manifestait une activité extérieure: des profondeurs de la matière venait une émission d'énergie connue sous le nom de radio-activité. Cette découverte est due au grand physicien français François

(suite en page 5)

CHS-OMER DUFRESNE

NOUVEAUTES

Tissus à la verge, une spécialité.

Chaussures de toutes sortes.

Tél. 48, St-Barthélemy, Qué.

CE QU'ON LISAIT DANS

"L'ECHO DE SAINT-JUSTIN"

IL Y A 20 ANS

ON LISAIT DANS L'ECHO DE SAINT-JUSTIN, EDITION DU 1er AOÛT 1925

SAINT-JUSTIN

Sépultures. — Le 13 juillet, M. Moïse Paquin, rentier, veuf de feu Rebecca Trempe, décédé à l'âge de 59 ans.

— Le 13, Joseph Ladouceur, époux de Malvina Marchand, décédé à l'âge de 70 ans.

— Le 26, Onésime Lefebvre, époux de Olivine Bacon décédé à l'âge de 75 ans.

* * *

Mariages. — Le 1er juillet, M. Herménégilde Cloutier et Mlle M.-Ange-Eugénie Drainville.

— Le 29 M. Jos-Emery Mayer, de Détroit, E. U. et Mlle Rosanna Thibodeau, de cette paroisse.

* * *

MODESTES SYMPATHIES

S. Em. le Cardinal Bégin, Archevêque de Québec, est décédé, après une courte maladie, à l'âge de 85 ans et 6 mois.

L'Echo de Saint-Justin joint sa faible voix à celle de toute la presse canadienne pour offrir ses sympathies à l'Eglise de Québec.

ST-CHARLES DE MANDEVILLE

Mariages — M. Alphonse Mousseau, fils de M. Narcisse Mousseau, à Mlle Marie-Rose Bergeron, fille de M. Osmon Bergeron.

— M. Josaphat Déziel, fils de M. Vincent Déziel, de St-Thomas de Joliette, à Mlle Aldéa Pontbrilland.

IN MEMORIAM

A MA MERE

La mort a beau ravir les formes corporelles à la lumière des yeux qu'elle ne réussit pas à effacer l'amitié de nos coeurs. C'est une victoire de l'amour sur la mort que de ne pas oublier les êtres qui nous sont chers. La vie de toute personne sur la terre trace des empreintes inoubliables.

S'il en est ainsi de l'homme en général, que faut-il dire de cette mère chérie qui vient à peine de nous quitter, mais dont le souvenir reste encore vivant à notre mémoire! Quelle tristesse dans l'âme, s'il fallait nous en tenir aux données naturelles de cette vie humaine! Car le souvenir est un endroit plein de larmes, parce que le souvenir est plein de relations. Oui, mère bien-aimée, nous nous rappelons tout ce que fut votre vie pour nous et votre famille; nous suivons attentivement les ricochets de vos actions imbibées et rayonnantes de bonté et de sens chrétien; chacun de vos enfants vous est redevable d'une reconnaissance infinie, puisque vous lui avez donné la vie et l'éducation; oui, quand nous songeons à tout cela, nous sommes contraints de pousser avec le Psalmiste ce cri d'angoisse et de désespoir: "Quare tristis est anima mea" — Pourquoi es-tu triste, ô mon âme?

Quelle tristesse, mais aussi quelle consolation! Car la mort à la vie naturelle n'est qu'une renaissance à la vie spirituelle. On meurt ici-bas pour vivre là-haut. Votre passage sur cette terre fut parsemé de sacrifices et voilà pourquoi, mère chérie, nous éprouvons en cet anniversaire de votre décès la suprême consolation que vous jouissez aujourd'hui d'un bonheur parfait et éternel et que vous suivez pas à pas les entreprises des vôtres que vous avez quittés. Quel encouragement pour vos enfants qui pleurent amèrement votre départ que de compter sur le secours de vos mérites qui vous ont valu le stage dans les parvis célestes.

Jusqu'à la fin de notre pèlerinage terrestre, nous conserverons pour vous, dans nos pensées et dans nos coeurs, un pieux et tendre souvenir. De votre côté, mère chérie, ne cessez de distiller le baume de la consolation sur votre mari, vos enfants et petits-enfants.

LAURETTE DUPUIS.

Maskinongé, ce 30 août 1945.

Vraiment...

Les esprits réfléchis ne peuvent que s'étonner des protestations, sur le prétexte de l'humanité et de la civilisation, faites contre l'emploi, sur le Japon, de la bombe atomique. Croyons plutôt, avec Truman, que le haut commandement allié, qui savait l'ennemi aussi à la recherche de cette bombe cataclysmique, a résolu de trouver et d'employer le premier cette effarante invention justement afin d'empêcher la pulvérisation des nations alliées, voire de toutes les civilisations. Avec les cinq millions de soldats que le Japon avait en réserve, la guerre du Pacifique aurait pu aisément durer encore deux ans, coûter aux Alliés un million d'hommes, pour ne pas parler des pertes elles-mêmes de l'ennemi. Il est malaisé de considérer immorale une arme qui a permis de sauver une couple de millions de vies au prix seulement des 100,000 ouvriers de guerre de Hiroshima et de Nagasaki.

Les 7, 8 et 9 septembre prochain, les confrères de la presse hebdomadaire du Québec auront donc leur traditionnel congrès annuel, cette fois aux Chutes Montmorency, dans l'histoire Kent House où le quatrième fils du roi Georges III d'Angleterre pouvait, dès 1791, méditer à l'aise sur le rigorisme paternel qui le tenait quasi en exil. La légendaire Ile d'Orléans, le sanctuaire de Ste-Anne le Zoo de Charlesbourg, sans oublier les Chutes elles-mêmes, autant de points d'intérêt pour les congressistes qui pourront, en sus, faire une visite à l'Exposition Provinciale.

Il semble bien que Washington veuille donner à la reconversion industrielle la prééminence sur le contrôle des prix. On agit plutôt différemment à Ottawa où l'on paraît croire cette reconversion moins vitale que le maintien de la fabuleuse machine bureaucratique qui nous a tenus en laisse durant la guerre. Le contrôle canadien des prix, au surplus, n'est pas bien malin dans le moment. Alors que Washington veut abandonner le rationnement de la viande, notre Commission, elle, semble prétendre nous le ramener. Espérons quand même que l'essor de la reconversion ne souffrira pas trop du maquis des ordonnances, de l'embrouillement des décrets.

Aux Etats-Unis, les lignes d'assemblées de la reconversion surgissent déjà comme par enchantement dans les usines qui avaient, depuis la chute de la France, produit 299,000 avions de combat, 3,600,000 camions, 100,000 tanks, 87,000 navires, 44 millions de cartouches, 434 millions de tonnes d'acier et 36 milliards de verges de coton. La reconversion, aux Etats-Unis, marche déjà à une allure de \$130 milliards par an. La plus fébrile des courses, naturellement est entre les fabricants d'automobiles. Jamais la compétition n'aura été aussi intense entre les manufacturiers américains habitués pourtant à l'ardeur, mieux, à la furie de la rivalité.

Si la bombe atomique a sidéré l'opinion publique, si elle paraît bien rester la Grande Invention, le radar a droit aussi à une position en première page. Les Etats-Unis, qui ont dépensé

\$3 billions à la découverte du radar, viennent de lever la censure au sujet de ce "sixième sens" donné à l'homme. Celui-ci peut, grâce au radar, voir aussi bien la nuit que le jour, à travers de nombreuses couches de nuages, au coeur du brouillard le plus dense. Le rayon que projette le radar sur un objet distant de plusieurs milles et caché à l'oeil humain en ramène un écho qui refait sur un écran l'image visuelle de l'objet en question.

L'arme omnipotente qu'est devenue l'aviation grâce à la bombe atomique a chambardé

du coup l'ordre des puissances parmi les nations. De troisième puissance, le Canada, qui a le secret de la bombe avec les Etats-Unis et l'Angleterre, est passé du jour au lendemain au rang de première nation. La France, qui a tant fait pour la science, se plaint de n'être pas du Secret terrible. La Russie, elle, qui s'est pressée dans sa guerre au Japon probablement à cause de la bombe atomique, est assez sage, roublarde, pour ne pas laisser voir son dépit. Pour une fois, c'est d'Amérique que jouera le contrôle de la politique européenne.

HEUREUX LES PAUVRES

Heureux les pauvres, car c'est à eux qu'appartient le royaume des cieus. Vous entendez: le royaume. S'ils n'y sont pas encore entrés, c'est que, suivant la parole de saint Jacques, ils ne peuvent en être ici-bas que les néritiers présomptifs. Non pas que l'évangile exclut les riches du royaume: s'ils le veulent, ils y ont aussi leur place. Seulement, ils ne l'ont pas comme les pauvres, par droit

d'héritage: il faut qu'ils l'achètent de leurs aumônes; ils n'y sont pas admis sans contrôle: il faut que les pauvres les y introduisent. Chargés de richesses, ils n'y entrent que comme les portefaix dans le palais du roi, pour leur service, en qualité de pourvoyeurs. Si bien que Bossuet a pu dire d'eux qu'ils n'y sont soufferts que "par tolérance," tandis que les pauvres y sont "par privilège," portant tous cette couronne du Christ, qui est la couronne de la misère.

ABBE TEXIER.

La charité chez les jeunes.



LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

BULLETIN AGRICOLE



L'EUROPE A BESOIN DE VIANDE

La rareté des vivres est alarmante dans les pays libérés d'Europe. La viande est un des produits dont on a le plus grand besoin.

Le Canada étant un grand producteur de vivres, il peut, doit aider et aidera à régler ce grave problème.

C'est pourquoi l'abattage des animaux est soumis à une réglementation rigoureuse.

C'est aussi pourquoi, au Canada, les consommateurs devront bientôt se servir de coupons pour l'achat de la viande.

Il faut atteindre notre objectif: celui de réduire la consommation de la viande au Canada pour venir directement en aide aux populations affamées d'Europe.

Réglementation de l'abattage

Les cultivateurs qui abattent des animaux pour leur consommation ou celle de leurs voisins doivent envoyer aux autorités des rapports mensuels (Formule RB-61) et leur remettre les coupons pour la viande consommée ou vendue.

On ne peut vendre qu'à un détenteur de permis d'abattage le surplus de viande excédant la consommation du cultivateur ou celle de son voisin pour qui l'animal a été abattu.

Les quantités minima que peut vendre un cultivateur à un détenteur de permis sont: un quartier de boeuf ou la moitié d'une carcasse de porc. Les moutons, les agneaux et les veaux qu'un cultivateur abat pour sa consommation ou celle de son voisin ne peuvent pas être vendus sur le marché de la viande.

Entreposeurs

D'après les règlements qui régissent le rationnement de la viande, les entreposeurs de viande sont tenus de remettre au Bureau de rationnement de leur localité une liste de leurs clients.

On envoie présentement aux entreposeurs des "Formules de déclaration du consommateur". Les entreposeurs devront les remettre à leurs clients, qui, à leur tour, devront les remplir et les adresser au Bureau local de rationnement.

Les consommateurs doivent remettre des coupons aux autorités, si la quantité entreposée excède 4 livres de viande par personne. Ils remettent dans ce cas 1 coupon par deux livres de viande. Les consommateurs ne sont pas tenus, cependant, de donner plus de 50% des coupons "M" de leurs carnets de rationnement.

AU SUJET DU RATIONNEMENT DE LA VIANDE

La ration hebdomadaire sera d'environ deux livres (poids de carcasses) par personne.

Viandes rationnées: Toutes les viandes cuites ou en conserve, les viandes rouges et celles de choix.

Viandes non rationnées: Cervelle, tête, queue, sang et tripes de boeuf; cervelle et tête de veau; cervelle, tête, queue, pieds et côtes découvertes de porc; cervelle, tête, queue, amourettes d'agneau; volaille, gibier et poisson (frais ou en conserve).

Coupons: Les coupons bruns "M" du carnet de rationnement No 5. Un coupon deviendra valide chaque semaine.

Valeur des coupons: Classe "A", une livre par coupon. Classe "B", une livre et demie par

coupon. Classe "C", deux livres par coupon. Classe "D", deux livres et demie par coupon. Classe "E", trois livres par coupon.

Jetons: Huit jetons auront la valeur d'un coupon. Les jetons permettront d'acheter pour moins qu'un coupon.

Les cultivateurs devront remettre à leur bureau local de rationnement un coupon pour chaque quatre livres de viande (poids de carcasse) consommées à la maison et provenant de l'abattage de leurs animaux. Les règlements ne les obligent pas, cependant, à remettre plus de la moitié de leurs coupons de viande valides, et cela afin de leur permettre d'acheter, s'ils le désirent, d'autres viandes chez leurs bouchers.

Le Rationnement assure à chacun une part égale. est une protection contre le gaspillage, la disette et l'inflation. C'est pourquoi on demande aux cultivateurs de continuer la perception et la remise des coupons à leur bureau local de rationnement—une fois par mois—dans l'enveloppe RB-61.

Les allocations familiales seront-elles accordées aux parents ou aux enfants?

Léon LEBEL, S. J.

LA CONTROVERSE soulevée depuis quelques semaines à propos du paiement des allocations dans les différentes provinces aura eu le bon effet de remettre en lumière une disposition de la loi, grosse de conséquences au point de vue social et familial, qui doit intéresser souverainement tous les parents canadiens (RELATIONS, 1944, p. 197.)

Jusqu'ici, les allocations familiales, versées par des caisses spécialisées ou par l'Etat, étaient une aide accordée aux parents dans le dessein de les aider à mieux s'acquitter de leurs devoirs envers leurs enfants. Le père et la mère, comme dans toute famille normale devaient en disposer conjointement pour le bien des enfants.

Cette conception des allocations familiales est impliquée, semble-t-il, dans la notion de la société et de l'Etat telle qu'elle émane des principes de la civilisation chrétienne et de la saine théologie. La société n'est pas une poussière d'individus directement soumis à l'Etat. C'est un être organique composé directement de cellules qui sont les familles. Les enfants n'appartiennent pas à l'Etat et ne sont pas à la charge de l'Etat. Ils appartiennent aux parents et sont à la charge de ceux-ci. Le rôle de l'Etat est d'aider, s'il y a lieu, les parents à s'acquitter de leurs charges envers leurs enfants. On a donc le droit de conclure que les argentés versés par l'Etat sont une aide financière accordée aux parents en vue des enfants. La propriété en est aux parents qui administrent ces sommes au même titre que le reste du revenu familial.

On arrive à la même conclusion si l'on considère les raisons pour lesquelles les allocations familiales sont aujourd'hui devenues nécessaires. Il y a quelques siècles, la question de la

subsistance de la famille et surtout de la famille nombreuse n'était pas un problème. La venue de l'enfant était une véritable bénédiction même au point de vue financier. La seule force motrice qui contribuait à la production étant alors le muscle, l'enfant, dès qu'il était en mesure de se servir de ses bras, aidait à augmenter les ressources de la famille; l'industrie domestique était à peu près générale et les parents ne se trouvaient pas obligés de tenir l'enfant de longues années à l'école pour le mettre en état de gagner sa vie.

De plus avant l'introduction de la machine, tout ouvrier pouvait à son tour devenir artisan et augmenter progressivement ses revenus. Il avait enfin pleine liberté de travailler douze ou quatorze heures si la nécessité de gagner se faisait sentir plus impérieusement.

L'évolution économique, produite par une industrialisation progressive, a enlevé à l'ouvrier moyen toute possibilité de devenir patron. Il est condamné au salariat perpétuel et n'a même plus, comme le travailleur d'autrefois, la liberté d'augmenter ses revenus en allongeant ses heures de travail. L'ouvrier d'aujourd'hui ne peut pas davantage compter sur l'aide de ses enfants. Notre civilisation complexe exige que l'enfant fasse de longs stages à l'école afin de le préparer à gagner convenablement sa vie suivant les conditions de la société moderne.

On doit donc conclure que l'évolution sociale et économique ainsi que les exigences de la civilisation moderne ont exproprié peu à peu l'ouvrier, chef de famille, d'une partie de ses moyens de gagner, de sorte que ses ressources ne sont plus à la hauteur de ses charges familiales. Les allocations familiales doivent donc être considérées

comme une compensation que la société accorde en vue de ces expropriations répétées. Or, ce sont les parents et principalement le chef de famille qui ont été ainsi petit à petit privés d'une partie de leurs moyens de gagner. C'est donc aux parents que devrait être accordée la propriété des argentés versés par l'Etat avec l'obligation d'en disposer pour le bien des enfants.

Les allocations familiales que le gouvernement d'Ottawa s'apprête à verser au Canada sont d'un caractère tout différent. Nos législateurs paraissent n'avoir qu'une confiance très limitée en l'intégrité et la sagesse des chefs de famille du Canada. Au lieu de donner à ceux-ci la propriété des allocations pour les aider à s'acquitter de leurs charges envers leurs enfants, c'est aux enfants eux-mêmes que la loi accorde la propriété des allocations. Seulement, comme ceux-ci ne sont que des mineurs incapables d'administrer l'argent qui leur est donné par le gouvernement, celui-ci désigne quelqu'un de responsable à qui l'argent est versé et qui lui sert de simple administrateur. Cette personne peut être le père ou la mère ou toute autre

personne qui prend soin des enfants et même, dans certains cas, une institution de bienfaisance. Pour assurer que l'argent versé est bien employé "exclusivement à l'entretien, au soin, à la formation, à l'instruction et à l'avancement de l'enfant", le fonctionnaire chargé de l'administration de la loi, "convaincu que l'allocation n'est pas ainsi affectée" par la personne qui la reçoit, est autorisé à lui enlever sa fonction et à nommer une autre personne à sa place.

Ce caractère que la loi fédérale entend consacrer à notre régime d'allocations familiales est gros de conséquences. Contentons-nous d'en énumérer quelques-unes:

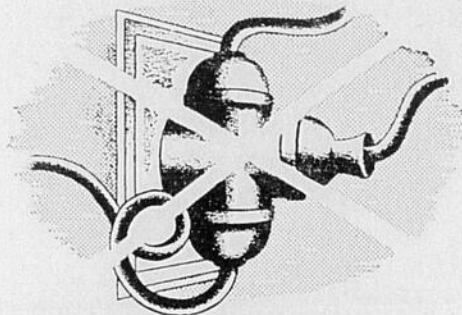
1o Le genre d'allocations que l'on veut établir implique une nouvelle conception de l'Etat. Celui-ci, en effet, se substitue désormais en partie aux chefs de famille, dont il assume le rôle en prenant directement la charge financière des enfants; cette conception de l'Etat s'apparente à celle des Spartiates et des vieux Romains, reprise de nos jours par les nazis et les communistes, d'après laquelle l'Etat possède un pouvoir direct sur l'enfant avec le plein droit de contrôler son éducation, les

parents n'étant que ses mandataires.

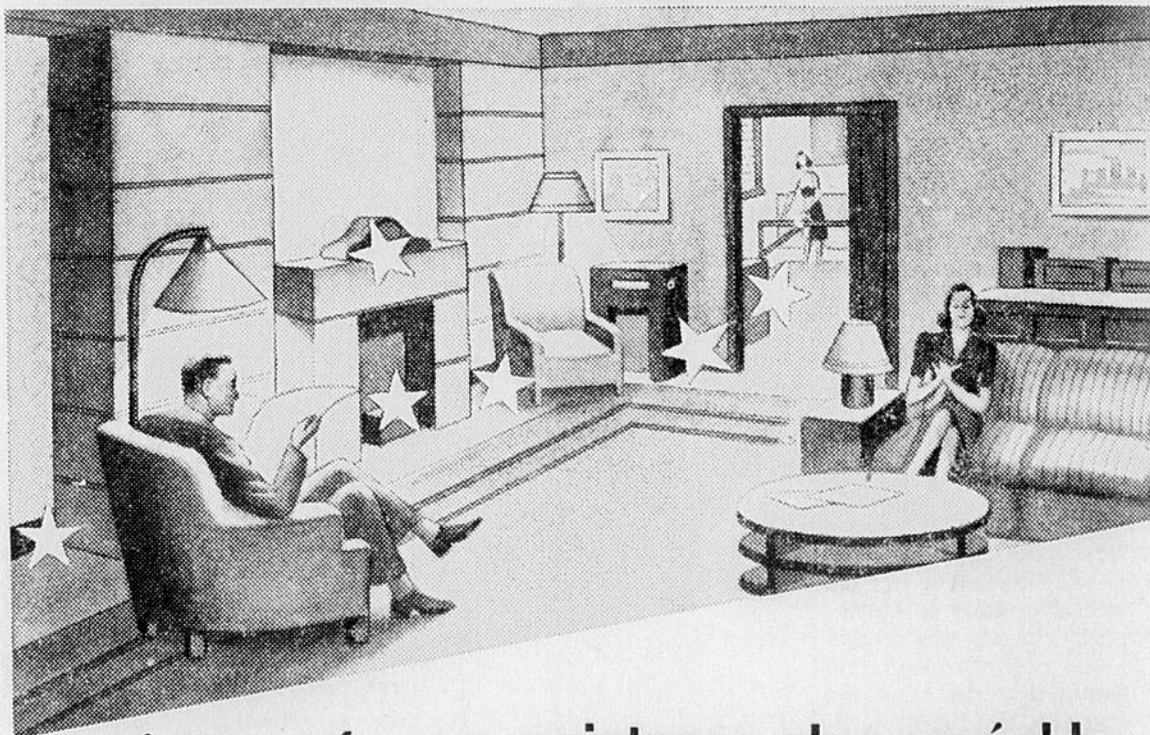
2o Si la personne à qui l'argent est versé (allocataire) n'est que l'administratrice, le gouvernement a donc toujours le pouvoir de lui donner des ordres, de lui dicter, par exemple, la façon selon laquelle il entend qu'elle administre les argentés qu'il lui confie; il pourrait, par exemple, désigner quelle école l'enfant doit fréquenter, quels cours il devra suivre, combien d'heures il doit consacrer à telle matière, dans quel manuel il devra étudier l'histoire, etc. C'est la porte ouverte à l'intrusion du fédéral dans le domaine de la famille et de l'éducation, réservé aux provinces.

On dira que ce n'est là qu'un pouvoir théorique que le gouvernement ne songe aucunement à exercer. Nous en sommes parfaitement convaincus. Mais il faut songer à l'avenir et ne pas créer des instruments législatifs qui, entre les mains de ministres moins bien disposés, pourraient servir à saboter l'autonomie provinciale en matière d'éducation, à opérer une centralisation néfaste et éventuellement à infuser à toute notre jeunesse canadienne des

(suite en page 9)



Une meilleure installation électrique



permet une existence plus agréable

Il est simple et facile d'éviter le désagrément qu'engendre le manque de prises de courant et le danger qui provient de surcharger des fils électriques.

Pour vous permettre de tirer le plus possible de votre service électrique nous paierons le coût de l'installation nécessaire à votre domicile actuel. Vous nous rembourserez par versements mensuels aussi minimes qu'une piastre par mois ajoutés à votre compte mensuel d'électricité, sur une période allant jusqu'à 36 mois.

Nous allouons des escomptes spéciaux si le remboursement se fait plus vite qu'il n'est prévu par le contrat.

The Shawinigan Water & Power Company

Électricité Produits Chimiques

GÉNIE CIVIL - TRANSPORT - CONSTRUCTION

BERNARD LANOIX

LTEE

DIRECTEUR DE FUNERAILLES - EMBAUMEUR DIPLOME

Service d'ambulance - Equipement des plus modernes

CORBILLARD

à

CHEVAUX

Bureau: 102 Frontenac, Tel. 35

Rés.: 33 Frontenac, Tel. 150

BERTHIERVILLE

CORBILLARD

AUTOMOBILE

Au service de tous, sans distinction des conditions financières.

Réparation de lunettes.
EXAMEN DES YEUX.

TROTTIER

OPTOMETRISTE ET
OPTICIEN

1658 est, rue Mt-Royal - FR. 1658 - Montréal, Qué.

NOUVELLES LOCALES

AU CONSEIL MUNICIPAL.

A cause de la fête du travail, la prochaine séance régulière qui devait avoir lieu lundi a été remise au mardi soir, 4 septembre, à 7 hres.

DANS LE DEUIL.

M. et Mme Florent Vermette (Olive Vertefeuille) viennent d'être plongés dans un deuil cruel, par la mort de leur fils André, décédé samedi dernier, à l'âge de 3 ans et 10 mois. La sépulture eut lieu dimanche après-midi, au milieu d'une nombreuse assistance.

L'Echo de Saint-Justin prie la famille Vermette d'accepter ses profondes sympathies.

NOUVEAU TELEPHONE.

M. Jacques Paillé vient de faire installer le téléphone à sa nouvelle demeure. Son appel sera: 900 S 2-3.

PREUVE D'HONNETETE.

Le 18 courant, M. Bernadin Bellemare nous quittait pour aller demeurer à Montréal. Ce dernier fit transporter son ménage par un camion qui perdit sur la route un paquet d'une assez grande valeur, qui fut retrouvé par M. Jean Charles Côté du Lac Beauport, Québec.

Comme le paquet portait l'adresse du magasin Lambert & Cloutier et de Bernadin Bellemare, il le remit chez Lambert & Cloutier, et ce dernier le faisait parvenir au propriétaire.

M. Bellemare offre ses plus sincères remerciements à M. Côté du grand service qu'il lui a rendu, et le félicite d'une aussi grande preuve d'honnêteté.

NAISSANCE A REPENTIGNY.

A M. et Mme Albert Pâquet, le 24, est né un fils et baptisé le 26 sous les noms de Joseph Arthur Marcel. Parrain Arthur Pâquet, marraine Mme Rapha-

A VENDRE

Poêle "Bélanger" à bois ou charbon, en bon ordre. — Lit en fer, double, avec sommier, matelas et lit de plume. S'adresser à: Sylvio St-Onge, Maskinongé, Qué.

A VENDRE

Gramophone Orthophonique (cabinet) avec disques. Le tout en bon ordre. S'adresser à: Dame Romuald Massicotte, 2 St-Jacques, Louiseville.

Tél. BELL: 197 S. 31

Richard Lessard, B. C. L.
NOTAIRE

Argent à prêter, Règlements de successions, Assurances, Collection.
STE-URSULE, P. Q.

ël Pâquet de St-Justin. Mlle Claire Payette de l'Épiphanie portait l'enfant. Nos félicitations.

BASE-BALL.

La joute entre les équipes "St-Justin" et "Maski" qui devait avoir lieu à Maskinongé dimanche dernier et qui a dû être contremandée à cause de la pluie, se reprendra dimanche prochain, le 2 septembre.

Ce sera probablement la dernière joute de la saison et il s'agit d'un enjeu de \$25.00 entre les deux équipes. Ne manquons pas d'assister à ce duel qui promet d'être très intéressant.

BOIS-BLANC vs ST-JUSTIN Jr

A St-Justin, dimanche le 2 septembre, les jeunes du village recevront les gars du Bois-Blanc sur le terrain du grand club, alors que St-Justin Sr ira à Maskinongé. Cette marmaille est sans doute anxieuse de nous faire preuve de leur savoir-faire.

VA ET VIENT.

Notre curé est allé aux Trois-Rivières, jeudi, où il assistait aux funérailles de Mgr A. O. Comtois.

M. et Mme Armand DeGuire de Montréal, accompagnés de M. et Mme Noé Gaboury de St-Lin, visitaient leurs parents de St-Justin, au cours de la semaine dernière.

M. et Mme Arthur Casaubon de Montréal de passage à St-Justin, au cours de la semaine dernière, à l'occasion de leurs vacances.

M. le notaire et Mme Jos Langlois sont allés à Montréal, mercredi.

Mme Ephrem Dupras et son petit-fils Richard de Verdun de passage à St-Justin, au cours de la semaine dernière.

M. et Mme Arthur X. Gagnon et leur fils Maurice sont de retour d'une huitaine passée aux États-Unis, chez des parents à Manchester, N. H. Ils visiteront aussi: Hampton Beach, Boston et plusieurs autres endroits.

M. René St-Louis d'Yamachiche se rendait visiter les ateliers de l'Echo, mercredi.

M. Jean Racine de Montréal séjourne actuellement chez M. François Boulay. Il visitera aussi des parents à Louiseville.

M. Irénée Bellemare est allé à St-Lin, au cours de cette semaine.

M. et Mme Jean-Louis Nantais et leurs enfants: Maurice, Claire, Jeannine et Marie-Anne, d'Oshawa, Ont. de passage chez M. et Mme Arthur Robitaille, au cours de la semaine.

M. et Mme Rolland Vermette et leurs enfants, Yvon et Jérôme,

me, accompagnés de M. et Mme Jules St-Louis et leur fils Raymond de passage aux Trois-Rivières, en fin de semaine, les invités de M. et Mme Armand Clément.

Sont allés en pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré mardi dernier: Mlle Rose Bastien, accompagnée de M. et Mme Antonin Bastien, de Mlles Lucie et Claire Bastien et de M. Gilles Bastien. Ils visiteront aussi Québec et le Jardin Zoologique.

Mlle Marie-Claire Bussièrès est de retour d'une huitaine passée à Maskinongé, chez M. Antonin Bastien.

Mme Georges Frigon de Montréal de passage chez M. et Mme Joseph Morin, ces jours derniers.

De passage chez M. Adélar Morin récemment: M. et Mme Luthrasie Paquin de St-Didace, accompagnés de leurs fils: le Rév. Père Arthur Paquin s. m. de Nicolet, et le Rév. Frère Zéphirin Paquin.

Mlle Espérance Morin de passage à Montréal, dimanche dernier, chez sa soeur, Mme Edgar Clément.

M. et Mme Hervé Rivard de Montréal sont venus passer la fin de semaine à St-Justin.

M. Jules Lessard de Montréal chez M. Jos Vertefeuille, récemment.

MM. et Mmes Léonard Desroches de Berthierville, Lucien Baron et leur fille Lise de Chaudière, Napoléon Gaboury, ainsi que Bertrand Gaboury de passage chez M. et Mme Pierre Villeneuve de St-Léonard d'Asson, au cours de la semaine dernière.

M. et Mme Napoléon Gaboury recevaient dimanche: MM. et Mmes Joseph Livernoche et leurs enfants Fernande et André de Louiseville. Léonard Desroches et leur bébé Louise de Berthierville, MM. et Mmes Lucien Baron et Justin Alarie.

M. et Mme Edouard Bernier, Frère Jean Louis des Frères de l'Instruction Chrétienne et frère de Mme Francoeur, Benoit Bernier, M. et Mme Paul Emile Bernier, M. et Mme Ubald Lemire et M. Jules Désilets de passage chez M. et Mme Adélar Francoeur à l'occasion de leur 25ème anniversaire de mariage.

MAISON A VENDRE

Située rue du Moulin, à Louiseville S'adresser à:

Nazaire Dionne
8, rue Notre-Dame
Louiseville, Qué.

A VENDRE

MOULIN à battre "MOODY" avec moteur "Mogul" International

— Le tout en parfait ordre. — Bonnes conditions.

Spazzara Degrandpré
St-Barthélemy, Qué.

EN VRAC...

(suite de la première page)

Bruchiss, co-éditeur d'Aerosphere, revue consacrée à l'aviation internationale, a déclaré au cours d'une entrevue qu'il prévoit d'immenses progrès dans le développement du "radar" afin de nous prémunir contre une attaque à la bombe atomique. "Mais, a-t-il ajouté, il n'y a pas à se cacher qu'un certain nombre de ces bombes atteindront leur objectif".

La population pourrait être protégée, a-t-il dit, si elle se réfugiait sous terre comme jamais elle ne l'a fait parce que la bombe atomique, même si elle est lancée par une fusée ne peut pas pénétrer la croûte terrestre très profondément.

Il a dit que les pays devraient commencer incessamment la construction de villes souterraines, même sans attendre un an ou plus.

La nouvelle civilisation pourrait comprendre de vastes régions industrielles et domiciliaires érigées sous des chaînes de montagnes et approvisionnées par des réseaux de chemins de fer souterrains, a-t-il dit.

"Cette mesure est radicale et le coût en serait immense, a-t-il précisé. Mais ce serait la seule manière de survivre".

Les morts n'auront plus à envier les vivants!

Le 25 août 1945. —

L'ENERGIE DE L'ATOME

(suite de la page 2)

Beckerel, découvreur de l'uranium — "père" de la série des corps radio-actifs.

Les alchimistes du moyen âge, qui recherchaient la pierre philosophale, soulignent le Dr Gendreau, n'étaient pas tout à fait dans l'erreur, puisque aujourd'hui l'on va chercher au fond de la matière le secret qui transforme un corps en un autre corps.

En 1939, au congrès de chimie physique de Washington, le grand physicien danois Niels Bohr, rapportait la découverte de la fission, phénomène par lequel l'atome d'uranium se scinde en deux parties égales: krypton et baryum, possédant une énergie égale, soit 100,000,000 de volts. Les affirmations de Bohr sont immédiatement vérifiées, à Londres, à l'Université Columbia et à l'Université de Californie.

Joliot-Curie
Cette fission permettait d'espérer qu'il était possible de libérer l'énergie atomique à une échelle suffisante pour des applications militaires et industrielles. Le problème était maintenant de harnacher l'énergie libérée dans la scission de l'atome d'uranium. Joliot-Curie, physicien français, démontra que les réactions de fission pouvaient s'opérer en chaîne, en série, un peu comme les allumettes qui s'enflamment les unes à la suite des autres... Ces principes connus dès 1940, il fallait trouver le moyen de réaliser industriellement la construction scientifique.

A cette tâche s'employèrent plus de mille savants et 165,000 ouvriers et techniciens, chez les Alliés. Chez les Allemands, on travaillait cependant fébrilement. La défaite les empêcha de mettre au point leur machine — qui aurait pu s'abattre sur Londres, n'eût été une différence de six mois dans l'issue du conflit. Actuellement, 60 hommes de science de par le monde connaissent le secret L'U-235.

La fission paraît être une propriété de l'isotope U-235 de l'uranium, un corps doué d'une "vie" relative courte. C'est précisément l'U-235 qui est utilisé dans la bombe atomique à cause de cette propriété. On vient cependant de découvrir un autre corps simple qui jouit de la propriété de fission, le plutonium qui est le 94e élément connu. L'uranium commun ou U-238, ayant une "vie" d'environ 500,000,000 d'années n'est "fissile" que s'il est heurté par un neutron (particule d'énergie libérée d'un noyau qui a tendance à s'introduire dans un autre noyau) animé d'une vitesse prodigieuse.

Dès lors, comment déterminer l'explosion ou l'éclatement de l'atome U23-5? Si l'on veut que la

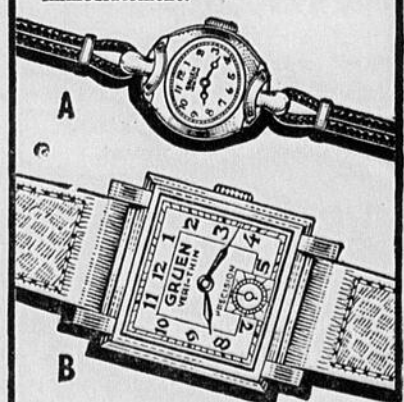
masse formée d'U-235 détermine l'explosion, il suffit d'augmenter le volume de la masse. Il faut toutefois que l'on dépasse une certaine masse (ou poids) pour qu'il y ait éclatement. Or on imagine de séparer deux masses d'U-235 chacune de poids moindre que la masse critique et alors il suffira de rapprocher ces masses pour engendrer une explosion d'une force inouïe — 200,000,000 de volts par atome (qu'il faudrait multiplier par le nombre d'atomes contenus dans la masse donnée.)

Mais comment provoquer l'explosion à volonté? Comment régulariser cet éclatement? C'est là précisément ce que se trouve le secret des hommes de science alliés.

"Le Devoir". —



Une nouvelle provision de Montres Gruen vient d'arriver! La demande pour ces montres Gruen chic et précises est plus grande que jamais auparavant; nous vous suggérons donc de venir faire votre choix immédiatement.



A — VERI - THIN
WALTZ, 15 rubis.
Dessus plaqué or
rose ou jaune 10
carats, dos Guildite.
\$29.75

B — VERI-THIN MASTER
17 rubis. Mouvement
précis. Dessus plaqué
or rose ou jaune 10
carats, dos Guildite.
\$37.50

Geo-A. Giguère

Successeur de Ulric Giguère

Horloger-Bijoutier

Opticien d'ordonnances

60 St-Laurent Tél.: 226

LOUISEVILLE, QUE.

PAIEMENTS FACILES

● — Nouvelles de nos Paroisses — ●

Louiseville

MARIAGE:—

— M. Jean-Marc Lemay à Mlle Lucile Déziel. Témoins: MM. Onésime Déziel et Wilfrid Lemay.

— M. Gérard Plante à Mlle Jeanne d'Arc Pichette. Témoins: MM. Onésime Pichette et Léon Plante.

— M. Jean-Paul Deschênes à Mlle Gisèle Cayer. Témoins: MM. Armand Cayer et Alcide Deschênes.

— M. Léonce Pronovost à Mlle Marguerite Lafontaine. Témoins: MM. Philippe Lafontaine et Hermidas Pronovost.

— M. Raymond Grenier à Mlle Eléonore Chiasson. Témoins: A. Noel et L.-G. Deveau.

— Mlle Réjeanne Mineau à M. Léo-Paul Martel. Témoins: MM. Jean Martel et Théodore Mineau.

— M. Dieudonné Duhaime à Mlle Marie-Ange Mayer. Témoins: MM. Arthur Lesage et Xavier Duhaime.

Nos meilleurs vœux.

NOTES SOCIALES:—

— M. et Mme Lucien Morin, leur fils André de Maskinongé, Mlles Laura et Exilia Morin de Louiseville à Ottawa en fin de semaine.

— M. et Mme Omer Ringuette en voyage à Grand'Mère, récemment.

— Rev. Père Clovis Lesage de St-Front, Sask., Rév. Soeur St-Jacques-de-Gallilée de Kirkland Lake Ont., en visite chez M. Albertino Lesage.

— M. Henri Lessard rédacteur du Droit d'Ottawa, son fils Henri de Hull en promenade chez Mme Ferdinand Lessard.

— Mlle Fernande Chartier de retour d'un voyage aux Etats-Unis.

— M. et Mme Albini Cloutier, Mlle Thérèse et Madeleine Cloutier d'Earlton, Ont., en promenade chez M. Jos Cloutier.

— RR. SS. St-Pascal Baylon et St-Jean Berchmons A.S.V., de passage au couvent et chez leurs parents.

— Mlle Yvette Morin de retour d'Ottawa après avoir séjourné une huitaine chez son frère, M. Emile Morin.

COURS D'ANGLAIS:—

Mardi soir, le 4 septembre prochain, de 7 hres à 10 hres, inscription pour les cours d'anglais. Adresse: 74 rue St-Laurent, Louiseville.

NAISSANCE:—

Sincères félicitations à M. et Mme Jean-Paul Gervais (Colombe Lambert) de Louiseville à l'occasion de la naissance d'une fille Lucette, ceci de la part de la porteuse Mlle Pauline Giguère de Maskinongé.

A LOUER

BOUTIQUE DE FORGE

en partie outillée

S'adresser à: Mme Napoléon Pagé, Louiseville, Qué.

St-Barthélemy

A L'AN PROCHAIN:—

Quoique les rapports ne soient pas encore complétés, on peut affirmer dès maintenant que les recettes brutes de la Tombola, au bénéfice de l'église, dépassent les \$6000.00. C'est un résultat inespéré et les organisateurs remercient très sincèrement le public de sa généreuse coopération.

Nous serait-il permis de signaler ici une grosse lacune qui existe présentement dans la paroisse de l'importance de la nôtre. C'est l'absence d'une SALLE PUBLIQUE. Nos organisations la réclament depuis longtemps et une telle bâtisse devient une nécessité, pour toute la localité, pour notre jeunesse surtout. Il la faudra spacieuse et pratique: ce centre social s'impose de plus en plus.

Une couple de Kermesses comme celle du mois d'août suffiront pour former un capital initial sans un cent de dette pour personne. Plusieurs citoyens de progrès en parlent depuis longtemps; il serait temps de former un comité, sous la présidence de notre dévoué curé, M. le chanoine L.-Ph. Lamarche, pour la Tombola... de l'an prochain, au bénéfice de Notre Salle.

DE CI, DE ÇA...

De lundi à mercredi, la paroisse a suivi les exercices des Quarantes-Heures.

* * *

Dimanche prochain, 2 septembre, communion générale des Anciens Retraitants. On rappelle à la Ligue de ne pas oublier le petit livret qui leur a été confié en faveur de l'a grandissement de la Maison Querbes de Joliette. Il ne reste plus que quinze jours...

* * *

Le Rév. F. Paul Emile Farley, c.s.v., pour quelques jours chez ses parents, M. et Mme Arthur Farley.

* * *

Mme Albert Lincourt a loué quelques pièces chez M. Ernest Marchand; elle a vendu sa terre à son beau-frère, M. Omer Lincourt.

* * *

Le Rév. Frère Gérard Degrand-pré, c.s.v. et le Rév. Frère Jean-Paul Degrand-pré, c.s.v., en visite chez leur père, M. Camille Degrand-pré.

* * *

Mlle Denise Fortin, de Montréal, pour quelques jours chez Mlle Carmelle Lincourt.

* * *

Mlle Blandine Lafontaine, de Montréal, de passage chez ses parents et amis de la localité.

* * *

La semaine dernière, Mlles Lucie Laurendeau, Rita Mayer et Cécile Sylvestre, ont passé une semaine en villégiature au Lac Blanc au chalet de M. A. Granger de St-Gabriel.

Maskinongé

OUVERTURE DES CLASSES:—

Par résolution de MM. les Commissaires, toutes les classes de la

municipalité ouvriront leurs portes le 4 septembre à 9 heures. Chers Parents, rappelons nous que l'héritage de l'instruction est supérieure à toutes les autres de la terre: elle surpasse la richesse, les honneurs, la beauté; elle rend la vie agréable et porte le cœur humain vers les sommets des grandeurs dont l'Eternel est le maître.

1er VENDREDI DU MOIS:—

Vendredi prochain, le 7 septembre jour de remerciement, d'adoration et de supplication; jour consacré au Sacré-Cœur.

NOTES SOCIALES:—

— M. Oscar Corier, mécanicien, est allé par affaire en Abitibi.

— Mlles Mariette et Camille Dumont des Trois-Rivières, ainsi que Mlle Louise Dumont garde-malade, de Montréal, en visite chez M. André Dumont, notaire.

— Mlles Madeleine Béland, Jeannine Marchand, Rita et Monique Labombe de passage au Cap de la Madeleine et aux Trois-Rivières, mercredi dernier.

— M. et Mme Donat Marchand et leurs filles, Jeannine et Marielle, M. et Mme Henri-Paul Vanasse et leurs filles Andrée, Pierrette et Nicole de passage en Ontario et à Montréal en fin de semaine.

— Mlle Laurette Dupuis, inst. en voyage à Montréal.

— M. Eugène Boisvert est en visite chez son gendre, M. Arm. Bélanger, prof.

— Mlle Jeanne d'Arc Vermette de Québec est venue passer une quinzaine chez M. et Mme Paul Marchand. Au cours de son séjour, elle visitait ses petites amies de Maskinongé ainsi que Mlle Diane Gaboury de St-Viateur.

— Mlle Diane Gaboury de St-Viateur est venue passer quelques

jours chez M. et Mme Paul Marchand.

— De passage chez Mme Albert Gaboury de St-Viateur dernièrement: M. et Mme Paul Marchand, Mlle Jeanne d'Arc Vermette de Québec, Gaétane Gaboury de Joliette, Jeanne d'Arc et Jeannine Laurendeau ainsi que M. Martial Laurendeau.

— Mlles Ester Lambert et Réjeanne Gaboury de passage à la Pointe du Lac dernièrement à l'occasion de la prise d'habit du Rév. Frère Bernard Claude, ancien paroissien de Maskinongé, cousin de Mlle Lambert. De là, elles se rendirent au Cap de la Madeleine, en pèlerinage.

BANQUET SPORTIF:—

Les organisateurs du tennis dont M. J. Clément est le président, ont offert une soirée récréative aux amateurs des paroisses avoisinantes au cours de la semaine dernière. On remarquait des amis de Louiseville, d'Yamachiche, St-Léon, Ste-Ursule, St-Justin, St-Barthélemy, Berthier, et Lanoraie. Le succès de cette soirée a donné à tous, le désir que l'an prochain, on fasse plus populaires ces soirées récréatives.

FUNÉRAILLES:—

Le 20 août dernier eurent lieu en l'église St-Joseph de Maskinongé, les funérailles de M. Philippe Lebeau époux de feu Marie Dupuis et de feu Caroline Fréchette, décédé à l'âge de 75 ans et 8 mois.

Il laisse pour pleurer sa perte ses fils: Wilfrid, Arthur et Alcide; ses filles: (Alice) Mme Adéodat Lafrenière (Nélida) Mme Antonio Lincourt. Ses belles-filles: Mmes Wilfrid Lebeau et Arthur Lebeau. Son gendre: M. Antonio Lincourt. Ses petits-fils: Sergent Ls-Philippe Lebeau, Angleterre, André, Frère

Léo-Paul Lebeau de l'Ecole Normale de Rigaud, Bertrand, Jules, René Lebeau; Jean-Noël Lincourt, Claude Lincourt. Ses petites-filles: Mmes Charles Picotte, Ernest Alarie, Paul Béland, Camille Livernoche et Mlles Georgette Lebeau, Madeleine et Dolorès Lebeau, Garde Thérèse Lincourt, Madeleine et Julienne Lincourt. Ses arrière-petits-enfants: Jacqueline Nicolle, René Alarie, Madeleine et Claude Livernoche. Son frère, M. Joseph Lebeau de Detroit Mich. Ses beaux-frères MM. Maurice Dupuis, Amable Dupuis et Adéard Sicard. Ses belles-soeurs: Mmes Joseph Lebeau, Adéard Sicard et Eugène Lebeau, ainsi qu'un grand nombre de neveux et nièces.

Ste-Ursule

BAPTEME:—

Le 27 août 1945, à M. et Mme Léo Pichette, (Fernande Lessard) un fils baptisé sous les noms de Joseph Arthur Gilles, Parrain et marraine: M. Arthur Lamay et Mlle Juliette Pichette.

PELERINAGE LACORDAIRE ET JEANNE D'ARC

Dimanche dernier avait lieu au Cap de la Madeleine le pèlerinage annuel des Lacordaire et Jeanne d'Arc, du diocèse. Du à la mauvaise température un bon nombre de nos membres qui avaient projeté de faire le voyage, en furent empêchés. Assistèrent: d'abord, M. le président Rosaire Vadeboncoeur et MM. R. St-Cyr, Maurice Bergeron, Charlemagne Trudel et Remi Mayrand.

(suite à la page 12)



"Tout employé permanent revenant de la guerre sera placé dans une position au moins égale à celle qu'il occupait lorsqu'il a quitté la compagnie, et quant à ce qui regarde l'ancienneté et l'augmentation de salaire, considération sera accordée pour le temps que l'employé aura passé sous les drapeaux..."

... Extrait d'une allocution du président F. Johnson, à l'Assemblée annuelle de 1945.

"Il fait bon de SE REMETTRE AU TRAVAIL!"

Et il fait bon de vous revoir parmi nous, Jean. Nous avons une énorme tâche devant nous. Il nous faut rattraper le temps perdu et faire tout ce que nous n'avons pas pu accomplir depuis votre départ.

Saviez-vous, par exemple, que plus de 70,000 personnes réclament actuellement le service téléphonique? Point n'est besoin de vous dire ce que cela représente en équipement neuf—non seulement en appareils, mais en câbles, en tableaux de distribution et autres matériaux qui entrent dans un système téléphonique. Point n'est besoin de vous dire non plus que nous attendons tous avec hâte le jour où toute la grande famille des employés de la Cie Bell sera de nouveau réunie pour travailler à rattraper le temps perdu et à répondre aux besoins croissants de notre clientèle... augmentation des facilités pour les appels interurbains, développement des services dans les districts ruraux, rétablissement des réserves d'équipement...

Tout cela représente du MONDE AU TRAVAIL

Dans les années à venir, le développement économique du Canada nécessitera un accroissement et une amélioration considérables du service téléphonique.

Comme l'abeille diligente, nous besognerons encore au cours des prochains mois.



Noces d'Or de mariage de M. et Mme Edouard Hamelin

1895 — 1945

Le 19 août dernier, en l'Eglise de St-Didace, M. et Mme Edouard Hamelin ont renouvelé les promesses de leur mariage célébré le 15 octobre 1895, mais anticipé pour en faciliter la présence aux petits-enfants, avant l'entrée des classes.

Edouard Hamelin a épousé Lydia Chaussé, fille de Edouard Chaussé, ancien échevin de Montréal.

La messe fut célébrée par le Révérend Père Marie-Hervé Hamelin, C. S. V. de Montréal, frère du Jubilaire; qui prononça l'allocution de circonstance, dont il nous fait plaisir de donner de nombreux extraits:

Vénérés Confrères,

Bien cher Frère et bien chère Soeur, Bien chers Parents et Amis,

"Il y a cinquante ans, entourés comme aujourd'hui de vos parents et de vos amis, pleins de confiance dans l'estime que vous éprouviez l'un pour l'autre, forts de l'affection que vous vous étiez vouée, remplis d'espérance pour l'avenir, vous veniez, cher Frère et chère Soeur, vous agenouiller au pied de l'autel, à Ste-Brigitte de Montréal.

En unissant vos destinées devant Dieu de qui dépendait la vôtre, en le prenant pour témoin de vos serments, vous lui demandiez de bénir ces serments et votre avenir, de cimenter par son intervention votre amour réciproque. Votre démarche était une prière pour le solliciter de rendre solides, indestructibles, les liens par lesquels vous alliez nouer vos deux vies et commencer une nouvelle carrière.

Vos parents, vos amis unirent alors leurs prières aux vôtres, car comme vous, à cette heure décisive, ils interrogeaient l'avenir.

Aujourd'hui, cinquante ans après, accompagnés de parents et d'amis nombreux, vous revenez au pied du même Dieu, remercier le Ciel d'avoir béni vos espérances et fécondé vos labeurs...

Une cérémonie comme celle qui nous réunit ne saurait passer inaperçue. Elle appelle quelques réflexions dont je suis heureux d'être l'interprète.

Ma première parole sera pour adresser des félicitations aux deux époux. Quelle grâce signalée le bon Dieu vous accorde, en vous ramenant au pied de son autel au bout de 50 ans!...

Adressez à Dieu le cri de votre reconnaissance. C'est Lui qui a défendu votre amour contre tant d'ennemis trompeurs. Vous avez, grâce à Lui, concentré votre activité au foyer domestique. Ce n'est pas au dehors que vous avez cherché des distractions discutables. Vous vous êtes dit: "Le seul vrai bonheur qu'on peut goûter sur terre, c'est celui de la famille. "Vous vous êtes aimés, mari et femme, comme s'aiment Jésus-Christ et l'Eglise dans l'union que St-Paul propose comme modèle...

Epoux chrétiens, vos noces d'or sont la rénovation de vos promesses conjugales. Vous avez pendant 50 ans mis à l'épreuve votre destinée, vos pensées, vos sentiments, vos actions intimes de mari et de femme.

Et Dieu ne vous a pas refusé la joie d'une nombreuse famille, il s'est plu à concentrer sur vos enfants les plus nobles qualités du coeur...

C'est de vous, cher Frère, qu'ils ont reçu l'exemple de l'amour du travail et du devoir; de vous, chère Soeur, qu'ils ont reçu ces principes religieux qui ont aidés au développement de leurs qualités...

A cette heure, je suis bien sûr d'être l'interprète fidèle de tous les coeurs qui vous ont accompagnés ici, en disant qu'ils unissent leurs vœux et leurs prières à ceux que je vais porter pour vous à l'autel, avec quel bonheur, vous le devinez...

Que Dieu vous accorde de poursuivre votre route ensemble de longues années, avec le même bonheur, les mêmes consolations!...

Daigne le Ciel renouveler aujourd'hui les bénédictions de vos premières noces pour cette glorieuse étape que vous allez commencer! Et puissions — nous, c'est notre vœu le plus ardent, avoir la joie de vous accompagner encore au pied de ce même autel pour y célébrer vos noces de diamant! Ce jour, nos coeurs, avec toute l'affection et la sincérité que vous savez, vous le souhaitent, en attendant les noces de diamant de là — haut, les véritables celles-là, qui ne craignent plus les déchirements de la séparation."

* * *

Après l'office religieux, un grand banquet fut servi sur la magnifique terrasse qui se déploie devant la résidence des jubilaires.

Les parents, enfants et petits — enfants formant une assistance de cent trente-sept personnes, prirent place autour des tables dressées attrayantes, agréables, couvertes de mets succulents.

Le banquet était présidé par le Révérend Père Hamelin. Invité à prendre la parole, il s'excusa, prétextant avoir fait le vœu; et donna lecture de messages envoyés par parents empêchés d'assister à ces agapes familiales.

L'heure des santés étant arrivée; Joseph-Edouard, fils des jubilaires, se leva, présenta celle des Héros de la fête. Puis dans une courte allocution, il se fit l'interprète de tous les enfants, pour rendre un hommage d'admiration et de reconnaissance à leurs vénérés parents... et demanda aux convives de vider leurs coupes en leur honneur. M. Hamelin se leva aussitôt et dans une spirituelle allocution, remercia du fond du coeur tous ceux qui avaient participé à l'organisation de cette fête et paya son tribut de reconnaissance à l'égard de tous; spécialement à sa fille, Rita qui, elle, en avait été l'instigatrice; faisant ainsi preuve d'un esprit filial et d'un dévouement vraiment remarquable.

Immédiatement après, Mesdemoiselles Hamelin, deux charmantes petites-filles des jubilaires présentèrent les souhaits de tous les petits-enfants; offrirent des fleurs et un riche cadeau aux jubilaires.

D'autres allocutions furent prononcées par le Révérend Père Paul Mayer, s.j. Préfet de discipline au Collège Jean de Brébeuf. Le Rév. J. Rainville, c.s.v. aumônier à l'Orphelinat. Et le Notaire Lucien Lessard de Ste-Ursule.

M. Louis Edmond Hamelin, E. E. S.S., neveu, devait clôturer la série des discours. Ce jeune qui en est à ses premières armes, sut très bien se tirer d'affaires. Il prononça une allocution qui semblait jaillir spontanément de son coeur; il termina en donnant quelques notes généalogiques.

Puis l'après-midi et la soirée furent consacrées à la musique et au chant. Se sont fait entendre: Le Rév. Père Hamelin qui interpréta: "La chanson du Cinquantenaire", composée à sa demande, par son ami,

Monsieur Casimir Hébert, M.S.H.M. attaché à la Bibliothèque St-Sulpice de Montréal.

Chanson du cinquantenaire

Le père

Dans notre famille le père
S'appelle Joseph-Edouard
C'est un époux fort exemplaire
Brave, gai, généreux, sans fard.
Il a fourni dans Saint-Didace
La carrière de l'homme heureux;
Onze enfants, espoir de sa race,
L'entourent de respects pieux.

Or cinquante ans de mariage

Vous ont unis: (bis)

Mais dans la main, vers le vieil âge
Marchez bénis (bis)

La mère

La maman n'est pas moins insigne:
Elle accomplit tout son devoir.
Elle a trimé, mais toujours digne
Elle redit quand vient le soir:
J'ai cru que l'art de toute mère
Est l'art de faire des heureux.
Pour mes enfants je veux tout faire
D'un coeur toujours plus généreux.

Or cinquante ans etc.

Les enfants

Grâce aux leçons de père et mère
Les chers enfants respectueux
Accourent au logis du père
Avec empressement pieux: :
Le coeur content, ils viennent dire
Et leurs souhaits et leur amour;
Et pour prouver ce qu'ils désirent
Ils chantent ce refrain du jour:

Or cinquante ans de mariage etc.

Le mariage

Dieu bénit les saints mariages
Et l'amour engendre l'amour:
Le bonheur survit sans nuage
Et s'agrandit de jour en jour.
L'amour des chers parents provoque
Celui des enfants en retour,
Et des charités réciproques
Naît le bonheur de ce séjour.

Or cinquante ans de mariage

Vous ont unis (bis)

Main dans la main, vers le vieil âge
Marchez bénis! (bis)

Casimir Hébert

M. Louis-Edmond Hamelin, nous fit entendre le chant: "Vive les noces d'Or", dû à sa plume.

Vive les noces d'Or

Il resplendit l'anniversaire,
Illumine de rayons d'Or.
En cette fête jubilaire;
Les coeurs, les voix prennent l'essor.
Honneur à vous dont la présence
Inspire, ici, nos chants d'amour.
Cinquante ans d'heureuse alliance
Sont couronnés en ce beau jour.

II

Vous souvient-il l'heure première
De ce 15 octobre plein de clarté?
Le Ciel versa parfum, lumière,
Vous promettant félicité.
Un frère nid sous la ramure
Se préparait pour un hymen.
Au doux Roi qui fit la nature
Les fleurs chantaient Amen! Amen!

REFRAIN

Envolez-vous refrain joyeux
Entre ces murs, vibrez harmonieux
Pour célébrer l'anniversaire
D'un glorieux cinquantenaire
Vers l'Eternel, prenez l'essor
Joyeux échos, dites encore.
Vive les noces d'Or.
Vivat! Vivat! Vivat!

Tout le monde chanta à tour de rôle, naturellement et sans apprêts, rappelant cet adage:
"Le Canadien comme ses pères
Aime à rire et à s'égayer."
Et de nouveau, les petits-enfants ont présenté leurs hommages, au cours d'une séance artistique et musicale.

Une franche gaieté n'a cessé de

régnier, avec une distinction remarquable.

Dans ces agapes fraternelles
Les liens de l'amitié se resserrent.

Fait digne de mention, leur fille, Aline, Rév. Soeur Saint-Hervé Marie, Des Filles de Jésus, célébrait le 25ème anniversaire de son entrée en communauté. Et c'était aussi les noces d'argent, de leur fils, Lucien, de St-Gabriel de Brandon.

Ils comptent donc 11 enfants et 41 petits-enfants, qui font leur joie et leur bonheur. Parents chrétiens, que vos oeuvres et vos sacrifices vous attendent là-haut, quand le bon Dieu vous appellera... le plus tard possible.

Nous formulons des vœux pour que la route parsemée d'or soit longue, moelleuse et qu'elle vous conduise à une autre où ne brillent que des diamants.

Une dernière fois, leur fils, Joseph-Edouard, prit la parole; et sans oublier personne, il félicita et remercia tous ceux qui directement ou indirectement avaient contribué à réhausser l'éclat de cette fête.

Parmi les noms des invités, nous relevons les suivants: M. et Mme J.-Edouard Hamelin, M. et Mme J. E. Hamelin, junior, M. et Mme Lucien Hamelin, M. et Mme Hervé Hamelin, Rév. Soeur Marie-Hervé des Filles de Jésus, M. et Mme L. Ernest Hamelin, Mlles Alice, Marie-Jeanne, Rita Hamelin. Petits-enfants: Yvette Hamelin, Yvan Hamelin, Fernand Hamelin, André Hamelin, Pierrette HaHamelin, Bernard Hamelin, Suzanne Hamelin, Edouard Hamelin, Jean Hamelin, Yvette Hamelin, Claire Hamelin, M. et Mme Marcel Hamelin, Madame Jean Hamelin, Jules Hamelin, Madeleine Hamelin, Jeannine Hamelin, Lisette Hamelin, Thérèse Hamelin, Pierrette Hamelin, Robert Hamelin, Monique Hamelin, Laure Hamelin, Marc Hamelin, Huguette Hamelin, Ernest Hamelin, Guy Hamelin, Yves Hamelin, Lisette Hamelin, Rita Hamelin, Huguette Hamelin, Ginette Hamelin. Mme Edouard Chaussé, Montréal Rév. Père Marie Hervé, Hamelin, c.s.v. Outremont, M. et Mme Antonio Hamelin, Alcide Boisjoli, Saint-Didace; Mme Joseph Laurendeau St-Barthélemi, Mme Alcide Chaussé, Montréal, M. et Mme Marcel Chaus-

sé, Montréal, l'avocat et Mme Fernand Chaussé, Montréal, M. et Mme René Laurendeau, Almaville, Lucien Laurendeau, Shawinigan, Mlle Edmondine Hamelin, Louis-Edmond Hamelin, St-Didace, Viateur Laurendeau, Marc Laurendeau, St-Barthélemi, M. Albert Lessard, M. et Mme Lucien Lessard, N.P. Mlle Lucie Lessard, Ste-Ursule, M. et Mme Jean Desjardins, Rév. Père Paul Mayer, S. J. Montréal, Rév. Gérard Rainville, C.S.V. Outremont, M. et Mme Edmond Rinfret, M. et Mme Rodolphe Godin, M. Arphile Longpré, M. et Mme Hector Ballard, Mme Raymond Lebel, Mlle Colette Rinfret, M. Paul-Emile Gagnon, Ste-Ursule, Maurice De Kinder, Mlle Rachelle Potvin, Montréal, Gaspard Savaria et sa famille, R. Parent, Mlle A. Morin, Mme J. Gailpeault, Mlle Rose Pichette, Mlle Yolande Santo, Mlle Simone Lambert, Lucien Pichette.

UNE BONNE ACTION

Un riche négociant se promène dans la campagne avec son fils. A l'entrée d'un champ ils trouvent une paire de souliers appartenant à un ouvrier qui travaille près de là. L'enfant veut cacher les souliers, pour rire de l'embarras du pauvre homme. Le père le détourne de ce projet et lui conseille de mettre une pièce d'argent dans chaque soulier, l'enfant obéit. A midi, l'ouvrier vient mettre ses chaussures; il est tout surpris, il pleure de joie, remercie le généreux inconnu de ce secours inespéré et s'en va tout heureux sans savoir d'où vient cet argent. Dès que l'ouvrier est parti, l'enfant sort de sa cachette et remercie son excellent père du bonheur qu'il éprouve d'avoir fait une bonne action.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

LE SUCRE est RARE
Servez-vous-en avec modération!

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

Sur la tombe de...

(suite de la première page)

teurs étaient Nos Seigneurs Ross, évêque de Gaspé, et Deschamps, auxiliaire de Montréal. La cérémonie du sacre fut des plus importantes et rehaussée par la présence d'une vingtaine d'évêques, parmi lesquels Mgr Rouleau, le futur cardinal. Choisi à l'unanimité au Chapitre diocésain comme Vicaire capitulaire à la mort de S. E. Mgr Cloutier, survenue le 18 septembre 1934, Rome le désigna comme successeur de S. E. Mgr Cloutier et il fut intronisé le 4 février suivant.

Le regretté évêque laisse deux soeurs, Mme Onésime Cloutier, des Trois-Rivières et Mme Raoul Jacques, de Manchester; trois frères, MM. Arthur, Lucien et Ernest Comtois, tous trois des Trois-Rivières; un beau-frère, M. L. Carignan.

Mgr Comtois aura été le premier trifluvien à être élevé à l'épiscopat et à monter sur le trône épiscopal de sa ville natale. Depuis l'érection du diocèse en 1852 seuls les pontifes choisis dans la région ont gouverné les catholiques. Mgr Cooke, était né à la Pointe-du-Lac; Mgr Laflèche, à Sainte-Anne de la Pêrade, et Mgr Cloutier, à Saint-Narcisse. Mgr Comtois a été celui qui a eu la plus brève carrière comme évêque des Trois-Rivières.

Durant son stage, Mgr Comtois s'est surtout occupé de la famille, du syndicalisme catholique et de la presse catholique.

L'Action Catholique du 27 août nous rapportait un fait pour nous montrer l'estime qu'il avait pour les familles nombreuses. Un jour une jeune épouse lui disait combien elle serait heureuse si le bon Dieu lui envoyait un prêtre et plus heureuse si la Providence faisait de ce prêtre un évêque. Comme elle semblait demander le moyen de réaliser cette pieuse ambition Mgr de lui répondre: Ayez beaucoup d'enfants, Dieu se plaît à semer des vocations sacerdotales et même épiscopales dans les foyers bien peuplés.

Il fut aussi un apôtre du syndicalisme. Au congrès général tenu aux Trois-Rivières il n'y a pas encore un an il disait: "Tous disent-il, ont intérêt à suivre la doctrine sociale de l'Eglise, car elle émane des Papes, et tous, Léon XIII, Pie XI et Pie XII, peuvent être appelés les papes des ouvriers. La question ouvrière n'est pas seulement une question économique, mais aussi une question morale. C'est pourquoi l'Eglise et les prêtres ont autant à voir dans les questions ouvrières que les "étrangers". Travailleurs catholiques, vous appartenez à Dieu. Pensez surtout à Dieu dans votre travail et dans vos délibérations. Observez ce conseil du Pape: "Unissez-vous sur le plan professionnel". Il ne faut pas chercher les biens temporels au détriment de vos âmes".

Au clergé, aux fidèles trifluviens, à la famille, l'Echo de St-Justin exprime ses plus respectueuses condoléances.

GUILLAUME MASSE.

Mort de Mgr Ferdinand Béland à Maskinongé

Au moment d'aller sous presses, nous apprenons la mort de Mgr Ferdinand Béland, décédé jeudi avant-midi, à l'âge de 88 ans et 5 mois. Ses funérailles et inhumation auront lieu à Maskinongé, lundi, le 3 septembre, à 9 1/2 heures.

Une parade nocturne ouvrira des célébrations de 3 jours à la Fête du Travail

Trois-Rivières, 24 — Une grande parade nocturne rappelant la fête de nuit du Tricentenaire trifluviens ouvrira la série des célébrations de la Fête du Travail qui dureront trois jours et auxquelles se mêleront les réjouissances de la Viitoire.

Les Compagnons St-Laurent de Montréal présenteront pour la première fois aux Trois-Rivières le jeu scénique "Le Monde du Travail" réclamant la participation de plusieurs centaines d'acteurs et de figurants et même la collaboration des milliers de spectateurs. Ce jeu sera donné à l'Estrade des Courses le soir même de la Fête du Travail, 3 septembre sous les auspices des Syndicats Ouvriers Nationaux Catholiques. La "première" du Monde du Travail fut jouée à Paris en 1937 lors d'un grand Congrès ouvrier et remporta un succès phénoménal.

La parade nocturne a pour thème "La Glorification du Travail", travail de nos armées, travail de nos civils, qui avec l'aide d'en-Haut nous a valu la Paix.

La colonne des participants, fanfares, corps militaires et para-militaires, associations, ainsi que chars allégoriques s'ébranlera à 9 h. p. m. et présentera un aspect féérique à la lumière des lanternes, torches, magnésiums de couleurs etc.. Trois-Rivières attirera une foule de visiteurs à cette occasion.

COMMUNIQUE

A partir du 1er septembre, le Salon des Modes — "Ches Stéphanie" — de St-Barthélemy, sera ouvert tous les jours de 1 1/2 h. à 9 h. p.m., excepté le mardi et le jeudi soir.

Bienvenue à toutes les dames de St-Barthélemy et des environs.

Mme Olivier Barrette.

BULLETIN PARLEMENTAIRE

M. Germain Caron au service de ses électeurs

Le Député, Mre Germain Caron, désire porter à la connaissance de l'électorat du comté de Maskinongé: qu'il a obtenu de son gouvernement, au cours du mois d'août:

— Un octroi de \$13,700.00 du Secrétariat de la Province pour la construction d'un couvent à St-Léon.

— Un octroi de \$2,500.00 du même ministère pour des réfections à une école de St-Edouard.

— Un octroi de 33 1/3% pour l'installation d'appareils hydrosceptiques dans les Ecoles de la Commission scolaire de Ste-Ursule.

— Un octroi de \$3,400.00 du Ministère de la Voirie pour la construction du pont Juneau à Ste-Ursule.

— Un octroi de \$3,000.00 du Ministère de la Voirie pour confection d'un système d'égoût à Maskinongé.

— Il a également obtenu des autorités de la compagnie Shawinigan Water & Power la promesse formelle d'électrifier incessamment les rangs St-Charles, à St-Léon; Beauré, Philibert, Petite et Grande Carrière à Ste-Ursule, ainsi que plusieurs autres rangs dans différentes paroisses du comté. Ceci, dans le but précis de ne pas manquer à la parole de son gouvernement, en matière d'électrification rurale.

— M. Caron obtient, ce mois-ci, la somme de \$10,000.00 du Ministère de la Voirie pour rechargement de certains chemins ruraux du comté.

— Enfin, une somme de \$1600.00 de la Voirie pour améliorer le chemin du Portage à St-Edouard et St-Didace.

Pour le seul mois d'août, notre actif député décroche encore la jolie somme de \$34,200.00. C'est un chiffre mensuel convenable! Nous récapitulons dans un prochain bulletin les activités de M. Germain Caron, durant la présente bonne saison, et annoncerons le chiffre global qu'il a obtenu, cette année, pour son comté.

On verra, que, pour une première année de son mandat, il a bien servi la cause confiée.

Cela est de bon augure pour les années à venir... Les chiffres sont toujours probants.

Incidentement M. Caron est l'heureux père d'une fille, née dimanche dernier, à l'Hôpital St-Joseph des Trois-Rivières. — Nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonne santé à Madame Caron.

J.-ROSAIRE ST-LOUIS

Manufacturier de tuyaux en béton de 6 à 30 pouces de diamètre. Aussi: Blocs pour constructions.

Tél. 197 S. 1-1

STE-URSULE, Qué.

Tél.: 100

PROTEGEZ-VOUS
En vous assurant avec

CLÉMENT PHILIBERT

COURTIER EN ASSURANCES

Vie, Feu, Automobile, Accidents, etc.

102 des Sulpiciens

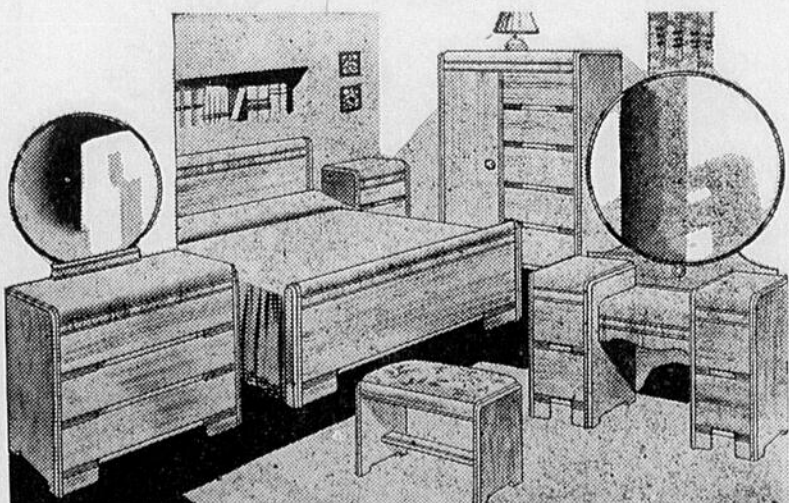
L'EPIPHANIE, P. Q.

LOUIS JOURDAIN

LOUISEVILLE, QUE.

Pour vos achats de meubles, poêles, prélatrs, tapisserie et peintures de toutes qualités, venez d'abord à notre magasin où vous trouverez satisfaction et économie.

Entreprenons travaux de peinture et de tapisserie à prix avantageux.



Bel assortiment de:
Mobiliers de chambres
Mobiliers de cuisine
Chesterfields
Glacières
Machines à laver
Sommiers et Matelas à ressorts (toutes grandeurs)
Lampes torchères
Tables, etc., etc.

MOULURES A CADRES DE
TOUS GENRES.

(Voisin Théâtre Royal)
TEL. 137

RADIO SERVICE

INSPECTION DES LAMPES "GRATUITE"
TOUJOURS A VOTRE DISPOSITION

Adressez-vous à

Raymond Sanschagrín

RADIOTECHNICIEN DIPLOME

18 rue d'Iberville

Tél.: 153

Berthierville

Tous les vendredis à Louiseville au bureau
chez Louis Jourdain.

TELEPHONE 117

G. E. HÉROUX

CONTRACTEUR ELECTRICIEN LICENCE
INSTALLATION DE LUMIERES, FIXTURES, MOTEURS
ET ACCESSOIRES ELECTRIQUES.
REPARATIONS DE TOUS GENRES.

53, rue St-LAURENT

LOUISEVILLE, P. Q.

Tél. Bell: 92

C. P. 115

J. A. TRÉPANIÉ

COURTIER EN ASSURANCES DE TOUT GENRE

COTATIONS FOURNIES SUR DEMANDE

7 Ste-Marie

Louiseville, P. Q.

Les allocations...

(suite de la page 4)

idéologies faussées, comme le nazisme a si bien réussi à le faire en Allemagne.

30 Le mode d'allocations familiales consacré par la présente loi menace de diviser l'autorité paternelle, au moins dans les cas où, d'après les règlements, l'allocation est versée à la mère, considérée comme administratrice exclusive. Il y aura alors dans la famille deux puissances paternelles entre lesquelles il n'y aura aucune subordination et qui pourront s'exercer indépendamment l'une de l'autre; celle du père qui lui est conférée par la nature; celle de la mère qu'elle exercera à l'exclusion du mari comme gérante des allocations familiales. Il existe déjà assez de causes de discorde entre les époux, pour que la loi elle-même n'y introduise pas cette occasion permanente de désaccord. Ce problème ne se poserait pour ainsi dire pas, si l'allocation, au lieu d'être donnée à l'enfant par le truchement de l'un ou l'autre des parents, était versée en pleine propriété à la famille pour l'aider dans sa tâche de pourvoyeuse et d'éducatrice vis-à-vis de ses enfants.

40 Il y a aussi le danger que beaucoup de chefs de famille ne se désintéressent de leurs enfants et ne se croient dégagés du devoir de pourvoir à leurs besoins. Voici, en effet, le petit raisonnement que plusieurs seront tentés de se faire: "Désormais, c'est l'Etat qui assume la charge des enfants; il fournit l'argent nécessaire à leurs besoins. Il a nommé une administratrice autre que moi pour s'occuper d'eux. Ma responsabilité est maintenant déchargée; je ne suis plus tenu à rien".

50 Le moyen que la loi emploie pour prévenir les quelques cas d'abus qui pourront se glisser est de nature à exposer à de nombreuses tracasseries toutes les familles du Canada. La loi stipule en effet que si le fonctionnaire autorisé est "convaincu que l'allocation n'est pas affectée... exclusivement à l'entretien..." de l'enfant, "le versement doit en être discontinué ou fait à quelque autre personne ou organisme". Comme un fonctionnaire soigneux est tenu de voir à la bonne exécution de la loi, comment pourra-t-il s'assurer que l'argent des allocations sert exclusivement au bien des enfants sans faire une enquête sérieuse? Il aura donc le droit et le devoir de s'introduire dans les familles, d'exiger une comptabilité détaillée de l'emploi de l'argent versé par l'Etat; de dire aux parents ce qu'ils peuvent faire ou ce qu'ils ne peuvent pas faire, etc. L'intrusion de l'Etat dans la famille devient courante au lieu d'être réservée strictement aux cas d'abus.

60 Puisque la propriété de l'argent des allocations familiales est transférée par l'Etat aux enfants, on peut soutenir logiquement que chacun des enfants a un droit strict à la somme précise que lui assigne la loi suivant son âge et le rang qu'il occupe dans la famille et que la mère ou le père allocataire commettra une injustice s'il lui prend fantaisie de traiter ses enfants avec égalité, sans tenir compte du barème légal, bien que la loi affirme, d'autre part, que les allocations familiales sont établies pour donner à tous les enfants égalité de chances dans la

vie. Elle devra donc consacrer à Pierre, qui a 14 ans et qui occupe le premier rang dans la famille, la somme de \$8 par mois, \$96 par année; tandis qu'à la pauvre Huguette, qui a 5 ans et qui a le malheur d'être le huitième enfant de la famille, qui est malade, qui exige des soins médicaux coûteux, la mère, aux termes de la loi, ne pourra consacrer que \$2 par mois des allocations reçues.

En outre, les enfants, en vieillissant, seront au courant des montants que la loi accorde à chacun suivant son âge et son rang. Il y en aura parmi eux qui récrimineront s'ils s'imaginent n'avoir pas reçu toute la somme à laquelle ils pensent avoir droit.

Tous ces inconvénients seraient évités si on modifiait la loi de façon qu'il apparaisse clairement que les allocations sont une aide accordée aux parents pour leur faciliter l'accomplissement de leurs obligations à l'égard de leurs enfants et que l'argent reçu de l'Etat (par l'entremise du père ou de la mère) doit être administré, comme le salaire ou tout autre revenu familial, par les parents, conjointement et sans exclusion de l'un ou l'autre.

De cette façon on gardera intact le concept chrétien et démocratique de la société et de l'Etat; on ne risquera pas de mettre en danger l'unité, l'autonomie et la liberté des familles.

Pour prévenir les abus qui pourraient se glisser dans certains cas, il ne sera pas nécessaire d'exposer toutes les familles canadiennes aux ennuis qui résulteraient de l'intrusion toujours possible des fonctionnaires au sein de la famille. L'article cinq de la loi pourrait faci-

lement être amendé dans le sens suivant: "Sur demande écrite signée par une personne responsable ou par une société de bienfaisance, de charité ou de service social, les tribunaux d'allocations familiales pourraient ordonner une enquête dans les cas qui lui seront soumis et s'il appert qu'un des administrateurs des allocations a employé celles-ci à un but autre que celui fixé par la loi, le juge prendra les moyens qui lui sembleront les plus efficaces pour prévenir la répétition des abus." Des sanctions devraient être prévues pour prévenir la délation toujours possible.

Une sévère admonestation de la part du juge, avec la crainte d'être de nouveau cité devant le tribunal, suffira généralement à ramener le coupable à la sagesse. Quant aux cas désespérés, lorsqu'il s'agit par exemple d'un père dénaturé, incapable de remplir ses devoirs envers ses enfants, le juge pourrait demander aux tribunaux ordinaires de la province de le déclarer déchu de la puissance paternelle et de nommer la mère tutrice des enfants.

Les avantages qui résulteraient de la modification proposée intéressent au plus haut point tous les chefs de famille du Canada, quels que soient la religion qu'ils professent et le groupe ethnique auquel ils appartiennent.

Nous osons espérer que nos ministres et députés à Ottawa apporteront cette amélioration à notre loi dès la prochaine session du mois d'août.

Ne serait-il pas opportun pour nos législateurs de profiter de l'occasion pour faire disparaître de la loi le taux décroissant qui est de nature à ridiculiser le Ca-

".... JOURNAUX

".... LIVRES

".... REVUES, etc.

LA PHARMACIE BERTHIER

(près du Manoir)

nada aux yeux de tous les autres peuples, puisque le Canada sera le seul pays à avoir inséré dans sa loi une semblable modalité? Ce serait corriger immédiatement une injustice grave à l'égard des familles nombreuses de toutes les provinces indistinctement et plus particulièrement à l'égard des enfants eux-mêmes des familles de plus de quatre enfants.

Notre pays a enfin été doté d'une loi d'allocations familiales. Nous nous en réjouissons et nous y voyons la réalisation d'un vœu que nous avons été parmi les tout premiers à formuler au Canada il y a plus de vingt ans. Il est à souhaiter que le gouvernement, dès la prochaine session, corrige certaines dispositions du texte de la loi qui en diminuent considérablement la valeur sociale. Nos familles pourront alors, sans arrière-pensée ni crainte, jouir pleine-

ment des avantages de cette inestimable réforme sociale.

Cet article a paru dans Relations, numéro de juillet 1945.

Les avis de quitter les lieux

Les propriétaires dont les avis de quitter les lieux ont été suspendus récemment par la Commission des Prix et du Commerce peuvent en appeler à la Cour des loyers pour faire lever cette suspension, pourvu que la demande soit faite avant le 31 août. On peut obtenir de plus amples renseignements en s'adressant à n'importe quel bureau de la Commission.

La Commission des Prix et du Commerce annonce qu'en vertu de l'ordonnance A-1703, entrée en vigueur le 20 août 1945, on a fixé les prix maxima de vente pour tous les vendeurs de maïs à faire éclater (popping corn).

"Où donc est passé le Coke?"



Embouteilleur de "Coca-Cola" Autorisé
D. LAFONTAINE & FILS
LOUISEVILLE, QUE.

La réponse, bien entendu, c'est que le désordre et la confusion créés par la guerre ont occasionné une pénurie de sucre dans le monde entier. Et un manque de sucre signifie un manque de Coke, car Coca-Cola ne transige jamais avec la qualité. **Mais il est une chose dont vous pouvez avoir la certitude—c'est que le Coke que vous RÉUSSISSEZ à obtenir est le produit authentique.**



"Coke" = Coca-Cola
Coca-Cola et son abréviation "Coke" sont des marques déposées qui identifient seulement le produit de The Coca-Cola Company of Canada, Limited.



AU PUBLIC CANADIEN

NOUS DISONS:

Merci!

AU COURS de la guerre qui vient de se terminer par notre victoire le Canadien National, le plus grand réseau ferroviaire au pays, a dû accomplir une tâche gigantesque.

Si nous avons pu nous acquitter de nos fonctions à l'honneur et à la satisfaction de la nation cela est dû non seulement à l'habileté, au dévouement et au zèle de nos employés, mais aussi, dans une large mesure, au peuple canadien qui, en répondant généreusement aux demandes d'aide qui lui ont été faites et en acceptant sans murmure les contrôles et les restrictions, nous a rendu la tâche moins lourde.

Nous remercions sincèrement le public canadien de son aide; nous remercions les millions de voyageurs qui ont emprunté nos trains et nos paquebots, les expéditeurs de marchandises, les clients de nos hôtels, télégraphes et autres services, ainsi que la multitude de citoyens qui se sont privés de voyager pour aider la cause commune.

La reddition du dernier ennemi a mis fin aux hostilités, mais elle n'a pas arrêté le travail de guerre du Canadien National. Les membres de nos forces armées doivent être rapatriés sans délai et pour ce faire nous devons continuer d'utiliser tout notre matériel roulant disponible. Il nous faudra aussi transporter des millions de tonnes de matériaux pour l'industrie.

C'est pourquoi, en vous disant "merci", nous osons formuler l'espoir que vous nous continuerez votre concours intelligent et sympathique pendant que nous compléterons notre travail de guerre.

Le Président et Directeur général

CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA

Le plus grand réseau de transport en Amérique



13FS

Création d'un 3e district des Chevaliers de Colomb

Un troisième district du 4e degré des Chevaliers de Colomb du Québec vient d'être constitué par la division du district No 2 qui jusqu'ici comprenait tout le territoire de la province de Québec, à l'est de Berthier jusqu'à la frontière du Nouveau-Brunswick, et les vastes régions du Lac St-Jean et de l'Abitibi. Le nouveau district a pu être constitué grâce à l'expansion extraordinaire du district No 2, et sans toucher au district No 1.

Cette nouvelle a été annoncée par M. le commandeur Adélar Provencher, maître du district No 2, au moment où il allait se retirer de ses fonctions après une longue et fructueuse carrière à ses fonctions.

Ce développement considérable, dû en grande partie au dévouement inlassable de M. Provencher et à l'appui fidèle de ses subalternes, a entraîné la nomination de deux nouveaux maîtres, MM. Clarence-Edouard Lapierre, pour le district No 2 dont le chef-lieu est à Québec et Auguste Massicotte, pour le nouveau district No 3, avec chef-lieu aux Trois-Rivières.

L'expansion des dernières années a été réalisée sous l'impulsion de M. Provencher. Au moment où il prit la direction du district, le total des membres actifs du 4e degré était de 400. Il était l'an dernier, de 1200 à la suite de l'adhésion massive de 500 nouveaux membres.

Ce recrutement prodigieux fut facilité, il va sans dire, par l'activité déployée au 3e degré, notamment depuis 1935, sous la présidence de M. le commandeur Ludger Fagny, car l'on sait que les futurs membres du 4e degré se recrutent, après un stage de deux années dans le 3e degré.

C'est sur la recommandation du vice-maître, M. le commandeur L. Emile Grothé, que le bureau des directeurs suprême de l'Ordre a agréé ce sectionnement, à sa réunion des 28-29 octobre dernier.

La nouvelle subdivision prendra effet le 1er septembre prochain, alors que M. le Commandeur Adélar Provencher remettra l'administration des nouveaux districts à MM. Lapierre et Massicotte.

M. PROVENCHER

M. Provencher quitte la direction du district no 2 après une administration bien remplie et très fructueuse. Au cours de sa carrière déjà longue il a d'ailleurs accompli une somme de travail peu commune ainsi que l'indique ce bref aperçu biographique:

Né à Ste-Monique de Nicolet le 10 mars 1878, du mariage d'Emmanuel Provencher, agriculteur et d'Herménie Guertin, il fit ses études primaires et commerciales chez les Frères des Ecoles chrétiennes, à St-Grégoire, parfaites par des études

des secondaires et scientifiques privées. Il débuta aux Trois-Rivières en 1897, comme clerc et sténographe dans l'étude juridique de Me F.-S. Tourigny, c. r. L'année suivante, il devint sténographe officier et député-protonotaire. Pendant les douze années qui suivirent, il ajouta à ces fonctions celles de juge de paix et de greffier adjoint de la Couronne et de traducteur aux Assises, tout en étudiant le droit, ce qui lui valut son admission au Barreau, en 1910. Depuis lors aussi, il est considéré comme expert en écritures manuscrites.

L'année suivante, il abandonna ses fonctions précédentes pour accepter celles de protonotaire, puis par la suite, concurrentement, celles de séquestre officiel sous la nouvelle loi des faillites (1919-1921). Au fusionnement des greffes des Cours supérieure, de circuit et de magistrat de district, en 1922, la charge de greffier des deux dernières est ajoutée à ses fonctions précédentes.

Membre de l'Ordre des Forestiers catholiques depuis 1898 et directeur provincial depuis 1936; des Chevaliers de Colomb depuis 40 ans; grand chevalier pendant 5 ans du Conseil 1001; pendant 8 ans député de district; 1936-1942, trésorier d'Etat élu et réélu à chaque congrès annuel, comme aussi depuis la même année 1936, nommé par le Conseil suprême l'un des deux Maîtres du 4e degré dans la province ayant charge de 50 conseils à l'est des Trois-Rivières, y compris l'Abitibi.

Il fut marguillier de la cathédrale et successivement président de la Ligue du Sacré-Coeur locale, du comité d'action catholique, de la Fédération diocésaine des Ligues du Sacré-Coeur et pendant deux ans vice-président de la Fédération générale de ces Ligues pour le Canada.

Après l'incendie du Séminaire, il accepta la présidence du comité de l'Aide au Séminaire, campagne qui obtint un succès signalé et qui lui valut de la part des autorités le titre de fondateur et de membre honoraire de l'Académie St-Thomas d'Aquin.

En mai 1932, Sa Sainteté Pie XI conféra le titre de chevalier-Commandeur de l'Ordre de Saint-Sylvestre, en reconnaissance de ses services prolongés d'ordre religieux et social.

Le 4 juillet 1900, à St-Grégoire, il épousa Marie-Bernadette Genest-Labarre, qui lui donna dix enfants, dont six survivent: Paul, i.f., à Baie-Comeau; Jules, avocat, et Lucien, agent d'assurances, aux Trois-Rivières; Lucette et Françoise (en religion SS. Thérèse-Marie et Françoise de la Trinité, religieuses de l'Assomption de la Ste-Vierge), et Aline, Mme Maurice Duval.

Les nouveaux titulaires donnent, par leurs réalisations passées, une preuve éclatante de leur habileté à

remplir leurs nouvelles fonctions.

M. LAPIERRE

M. Clarence-Edouard Lapierre naquit en 1905, de Louis Lapierre et de Marie Babineau, domiciliés à Worcester, Mass., où le jeune Lapierre demeura jusqu'à sa quinzième année. Ses études primaires terminées, il vint au Canada pour entreprendre ses études classiques au collège de l'Assomption. Il suivit ensuite le cours scientifique du collège de St-Jean, où il gradua en 1924. De retour dans la Nouvelle-Angleterre, il travailla comme ingénieur de production pour l'une des plus importantes usines de métiers de l'univers: Crompton & Knowles. Vers 1926, il entra au service de la compagnie S. S. Kresge, pour le compte de laquelle il fonda trois magasins dans la ville de Québec, où il dirige et administre comme gérant le plus important.

Entré à l'âge de 18 ans dans l'ordre colombien, il s'affilia en 1930 au conseil Laval de Québec, fut promu au 4e degré en 1932 et occupa durant cinq ans la charge de syndic. A l'Assemblée générale Mathieu, il occupa durant deux ans les fonctions de Filote puis, durant cinq ans, celles de Fidèle-Navigateur. En 1938, il organisa le corps de gentilshommes chargé d'accompagner les membres de l'Episcopat canadien, lors du Congrès Eucharistique. Il fut par la suite honoré d'une décoration papale à la demande expresse du Cardinal-Archevêque de Québec. Il a épousé une franco-américaine, née Eveline Boisvert, qui lui a donné quatre enfants.

M. MASSICOTTE

M. Auguste Massicotte naquit, le 12 janvier 1892, à St-Prosper de Champlain, le 13e d'une famille de 16 enfants, du mariage de Clair Massicotte et d'Eléonore Trudel. Ses études terminées au séminaire St-Joseph des Trois-Rivières, il étudia l'art dentaire à l'Université de Montréal et fut admis, en 1913, à l'exercice de la profession. Elu président des gradués de sa classe, il a toujours été réélu depuis. Président de l'Association des dentistes des Trois-Rivières, il présida le congrès des dentistes de langue française de l'Amérique du Nord. Entré dans les Chevaliers de Colomb en 1919, il accéda au 4e degré en 1921. Elu cinq fois Fidèle-Navigateur, de 1927 à 1932; durant la même période, Député Grand Chevalier, puis grand chevalier, en 1932, et député de district en 1934, poste qu'il occupe encore. Aux 6 conseils du 4e degré qui existaient, il en ajouta 11 autres, grâce à son zèle inépuisable. De 1932 à 1935, il fut président de la Ligue des propriétaires des Trois-Rivières; en 1934, membre du Comité du troisième centenaire; en 1941, membre du comité d'organisation du Congrès Eucharistique. Il fut président de la Ligue du Sacré-Coeur et de la Ligue des retraitants de la cathédrale et vice-président de la Ligue du dimanche. Pendant plusieurs années organisateur de retraites fermées pour professionnels, il accomplit un travail considérable auprès de ses confrères pour les éloigner des sociétés neutres. Il donne bénévolement ses services professionnels à des communautés religieuses et est reconnu comme bienfaiteur du séminaire St-Joseph, de l'oeuvre des vocations sacerdotales et du Centre catholique. Il est présidente de l'Oeuvre des terrains de jeux, à laquelle il a donné une impulsion considérable. Il reçut l'an dernier la décoration recherchée de Commandeur de l'Ordre de St-Sylvestre.

Il épousa, en 1919, Alice Jacob, également de St-Prosper, la onzième d'une famille de 16 enfants. Cette union a donné dix enfants, dont neuf survivent. L'un d'eux, Louis, termine l'an prochain ses études théologiques au grand séminaire des Trois-Rivières. Un autre, Jacques, est chez les Pères Blancs d'Afrique.

Corsets "SPENCER"

Pour vos corsets faits sur mesure

Adressez-vous à

Mme Omer Béland

Corsetière "SPENCER"

47 rue St-Aimé, Louiseville, Qué.

Tél.: 141

Joseph Mercure

MARCHAND DE NOUVEAUTES

Assortiment considérable et variété dans tous les départements à des prix très modérés.

ST-BARTHELEMI, P. Q.

Tél.: 24

EUGENE FARLEY

Marchand Général

Epicerie et Peinture

Spécialité: Engrais de toutes sortes. Toujours en mains les fameuses moulées balancées "GUERTIN" au plus bas prix du marché.

ST-BARTHELEMI, QUE.

TEL.: 31

J.-E. ST-JEAN, O.O.D.

Opticien-Optométriste

Spécialiste pour la vue

Tous les vendredis de 7 à 10 hres du soir seulement.

73 St-Laurent — Louiseville.

Pour vos matériaux de construction, consultez:

Albert VALOIS

Entrepreneur-Constructeur

Manufacturier de Portes, Chassis et Moulures.

Représentant de la maison

PAUL & VINCENT

de Louiseville

Tél.: 32W, St-Barthélemi, P.Q.

TEL.: 16

Dr. P. E. Lamarre

DENTISTE

BUREAU PERMANENT A

MASKINONGE — A VO-

TRE SERVICE

9 hrs a.m. à 9 hrs p.m.

TEL.: 16

SALON DE COIFFURE

Mme P. E. Lamarre

MASKINONGE, Qué.

Coiffeuse qui possède une expérience consommée, ce qui vous assure le maximum de satisfaction.

Pour faire adapter votre coiffure à votre personnalité, consultez Mme P.-E. Lamarre.

Elle vous conseillera gratuitement.

- BINGO -

à LOUISEVILLE

organisé par la Chambre de Commerce des Jeunes et sous le patronage de M. le Chanoine Baril

AU PROFIT DE LA FANFARE

Les vendredi et samedi de chaque semaine, sur le terrain vacant, voisin du magasin J. A. Giguère, rue St-Laurent.

Magnifiques cadeaux et prix en argent

BIENVENUE!

A LOUISEVILLE, 35 rue Principale

Tél: 44
C. Postal: 44

Paul N. Vanasse, B.A.

AVOCAT ET PROCUREUR

Collections et matières commerciales: Une spécialité.
Références: Banque Canadienne Nationale.

Tél: 46

C. P. 15

Georges B.-Lafrenière

MARCHAND EN GROS

Bois, Charbon, Foin, Grains, Paille, Machines Agricoles

Maskinongé, Qué.

Assurances générales

Ste-Ursule

(suite de la page 6)

PIQUE-NIQUE DES FERMIERES:—

Mercredi dernier avait lieu le pique-nique annuel des membres du Cercle des Fermières, de Sainte-Ursule. 32 membres se sont rendus sur les bords du magnifique lac Maskinongé, à St-Gabriel de Brandon et y ont passé une agréable journée. Toutes sont revenues enchantées de leur voyage.

A L'HOPITAL:—

M. Ludger Malbeuf, fils de Maurice, est parti pour faire un stage dans un hôpital de la Métropole, dans l'intérêt de santé. Nous souhaitons à M. Malbeuf bon succès et prompt retour parmi nous.

ACHAT DE TOILETTE SANITAIRES POUR NOS ECOLES.

La Commission Scolaire vient de faire l'achat de cinq toilettes sanitaires du type Hydro-Septique, pour installer dans cinq de ses classes. Et comme ces toilettes doivent être installées là où la chose s'impose le plus, en bénéficieront les deux classes de l'école No. 1, au village, les deux classes de l'école No. 2, à Beauré; et la classe de l'école No. 6, au Rang Double. Il va sans dire qu'à mesure que le besoin se fera sentir, toutes nos écoles seront pourvues de ces toilettes sanitaires, dont le Département de l'Instruction Publique recommande l'usage et dont le coût est octroyé, à 33 1-3 pour cent par le Département du Secrétaire de la Province.

DEMENAGEMENTS.

M. Albert Damphousse et sa famille sont maintenant rendus dans leur nouvelle résidence de la rue St-Louis, depuis mardi dernier.

EN PELERINAGE

M. et Mme Adélaïde Fournier et leurs enfants, conduits par M. Paul Lessard, étaient en pèlerinage au

Cap de la Madeleine au cours de la semaine dernière.

EN VISITE

M. Marcel Valiquette, de Montréal, soldat de retour du front où il a été 5 ans, chez son oncle P.-E. Lambert ces jours derniers.

* * *

Mme Richard Paquin et ses enfants chez des parents de Ste-Ursule, ces jours derniers.

* * *

M. et Mme Victor Lefrançois de Montréal chez des parents en fin de semaine.

* * *

Mlle Anita Bergeron, de Montréal, chez sa mère en fin de semaine, Mme Ephrem Bergeron.

* * *

Etaient de passage aux Etats-Unis, M. et Mme Alphonse Baril, M. et Mme Eugène Baril de Louiseville, Bernadin et Marguerite Baril, où ils ont visité Manchester, Boston, et Providence tout en rendant visite à des parents.

* * *

Jean-Paul Bergeron à Montréal, par affaires.

NOUVEL ATELIER DE COUTURE

M. Ubald Lemyre vient d'ouvrir un nouvel atelier de couture à sa résidence de la rue Principale, à Ste-Ursule.

OUVERTURE DES CLASSES

L'ouverture des classes dans les écoles sous le contrôle de la Commission Scolaire de Ste-Ursule, aura lieu le mardi matin, 4 septembre prochain.

VISITE DE PAROISSE

Monsieur le curé J. Rinfret et M. le vicaire M. Saucier, ont fait la visite de la paroisse au cours de cette semaine.

—v—

ACTES PONTIFICAUX

La reprise des relations postales avec l'Europe et les nombreux discours et lettres du Souverain Pontife qu'elles nous apportent ont amené l'Ecole Sociale Populaire à créer une nouvelle collection qui sera consacrée à ces documents. Jusqu'ici ils paraissent dans les collections de l'E.S.P. ou de l'Oeuvre des Tracts. Leur nombre croissant, et leur importance leur valent d'être

classés à part. Cette nouvelle collection ne se contentera pas cependant des documents actuels. Il est tel écrit ou discours de Papes précédents qui conservent toute leur actualité et qu'on aimera à lire. C'est ainsi que les "actes pontificaux" débiteront en septembre par l'Encyclique "Acerbo nimis" de Pie X sur "l'enseignement de la doctrine chrétienne", dont on célèbre cette année quarantième anniversaire.

Les "Actes pontificaux" paraîtront à intervalles irréguliers suivant l'abondance des documents. De format égal. — ce qui en facilitera la reliure — le nombre des pages cependant variera ainsi que le prix de chaque fascicule. On peut adresser dès maintenant le montant de \$1.00 au Secrétaire de l'E.S.P. Cette somme donnera droit à tous les fascicules qui paraîtront, jusqu'à épuisement du montant.

—v—

LES TRIFLUVIENS S'EGAYERONT A LA FETE DU TRAVAIL

Trois-Rivières, 24 — L'impressario Fred Norman présentera un programme complet de vaudeville et d'attractions fantaisistes pour récréer le public trifluvien le jour de la Fête du Travail, 3 septembre prochain. Le programme à l'Estrade des Courses comporte des ballerines, des équilibristes, des acrobates de tous genres, des enfants prodiges, des danseurs, et surtout des bouffons, clowns, qui ont le talent de faire passer des heures d'émotions, de détente et de fou rire à leur auditoire.

C'est la partie distraction légère de la série des nombreuses manifestations montées par les Syndicats Nationaux pour la classe ouvrière et le grand public à l'occasion de la Fête du Travail.

—v—

VINGT-CINQUIEME ANNIVERSAIRE DES SEMAINES SOCIALES

Le Comité Permanent de la Survivance française en Amérique consacre sa prochaine émission mensuelle au vingt-cinquième anniversaire des Semaines Sociales au Canada qui sera célébré à Montréal du 20 au 23 septembre prochain. Le conférencier sera Mgr Cyrille Gagnon recteur de l'Université Laval. Il parlera sur le réseau français de Radio-Canada, le samedi soir, 1er septembre, de 6 hrs à 6 hrs 15.

Semaine sociale de Montréal

—v—

LA LIBERTE ET LA VIE NATIONALE

Pour un peuple minoritaire, la liberté revêt une importance particulière. Elle devient une question de vie ou de mort. La prochaine Semaine sociale dont le sujet est la Liberté ne pouvait ignorer ce fait. Aussi a-t-elle consacré à la liberté dans la vie nationale, sa dernière journée. Deux juristes éminents, M. Antonio Perrault, ancien bâtonnier de la province de Québec et M. Emery Beaulieu, doyen de la Faculté de Droit à l'Université de Montréal, étudieront, le premier: de quelle liberté religion et culture jouissent-elles au Canada, et le second: les rapports qui doivent exister entre le pouvoir central et les provinces. Le soir, dans une séance plus solennelle, le chanoine

Groulx donnera une conférence intitulée: "Le Canada, pays libre".

De tels sujets, traités par de tels conférenciers, devraient attirer de nombreux auditeurs. Un comité d'organisation a été constitué à Montréal pour bien recevoir tous ceux qui voudraient assister à cette Semaine, en particulier les étrangers qui auraient besoin de logement. Le docteur Adolphe L'Archevêque de l'Université de Montréal en est le président et M. François Desmarais, administrateur de la Palestre nationale, secrétaire. On peut s'adresser à ce dernier, 840, rue Cherrier, (Tél. Frontenac 2166) ou au Secrétariat des Semaines sociales, 1961, rue Rachel est, Montréal (Tél. CHerrier 3101) pour tout renseignement.

Cinéma "Royal"

Louiseville, Qué. — Tél. 250

Dimanche et Lundi, 2 et 3 septembre

"TORRID ZONE"

Avec James Cagney, Ann Sherridan et Pat O'Brien

"LE MAITRE DE FORGE"

Avec Gaby Morley, Henri Rollan.

Mardi, Mercredi, 4, 5

"COUNTER ATTACK"

Avec Paul Muni, Marguerite Chapman.

"BANDITS TRAIL"

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI, 5, 6, 7

"TAHITI NITE"

Avec Jim Falkenburg, Dave O'Brien.

"Melle JOSETTE MA FEMME"

Ne pas oublier mercredi le 5 septembre, notre pièce: "LA FIANCEE DU COMMANDO"

par Paul Gury Le Gouriadec.

Pièce en 4 actes, 6 tableaux, tirée du programme Radiophonique.

N'oubliez pas aussi le Photo-Nite, vendredi le 7 sept.

UN PROGRAMME DOUBLE TOUS LES SOIRS A 8 Hrs
Les dimanches et fêtes, deux représentations à 7 hrs.

LE SAMEDI

J. - Eloi Gervais

AVOCAT

Berthierville: 63, rue De Frontenac, Tél.: 55

Montréal: 4 est, rue Notre-Dame, HA. 7206

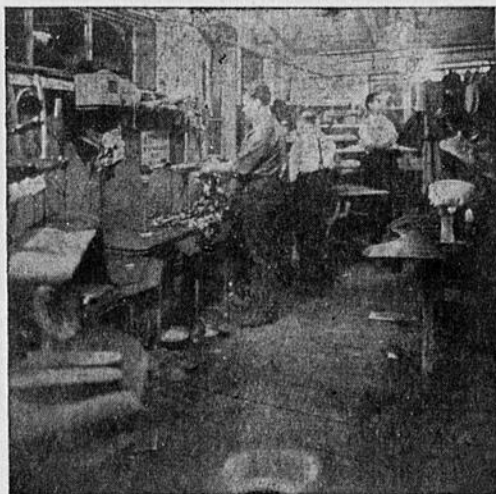
Dr Paul Gervais

RAYONS-X

Anesthésie au gas

Opérations d'amygdales à l'Hospice du Sacré-Coeur

BERTHIERVILLE



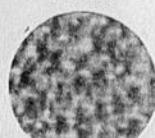
Votre bon encouragement nous permet de vous offrir ce qu'il y a de plus nouveau et de plus perfectionné en fait de

Nettoyage Français

NETTOYAGE Clairotone

Avant

Après



TEINTURERIE

ST-LAURENT

Louiseville,

Tél: 154

Vieille histoire de brigands

Pierre a été attaqué par des brigands.

—Combien étaient-ils? demanda Guillaume. — Sept — Tu dis? — Je dis: sept. — Dix-sept? — Non... sans dix. — Cent dix? — Non... sans dix-sept. — Cent dix-sept? — Mais non... sept... sans dix. — Sept cent dix? — Sapristi! sept... sans dix-sept. — Sept cent dix-sept? — Mais non... comprends donc, je te dis... sept sans dix — Dix sept cent dix? — Mais non, que diable! je te dis: sept... sans dix-sept. — Dix-sept cent dix-sept? — Va te promener... Guillaume était sourd.